

Economie+ Gabon



Marie Julie Nsé Ndzime : « Nous voulons participer au développement de notre pays »
 Rencontre avec la créatrice de l'imprimerie Dynastie, une femme qui a su concilier son rôle de mère de famille et ses fonctions de chef d'entreprise. Ou comment le parcours d'une autodidacte peut aboutir à un succès entrepreneurial.
Lire p. 20

POUR NOTRE PLANÈTE, PRÉFÉRONS LA PEINTURE À L'EAU.

Seigneurie
 PEINTURES À L'EAU

01 Okanda - SP 2012
 Libreville - Gabon
 Tél 00 241 79 02 34
 Fax 00 241 79 02 44

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OP

L'ESSENTIEL

ZONE FRANCHE

La Zone économique spéciale de Nkok

En partenariat avec Olam International, le groupe de Singapour, les autorités gabonaises ont signé en mars dernier un protocole d'accord pour la création d'une zone économique spéciale multisectorielle. Un projet qui vise à attirer les investisseurs et qui pourrait déboucher sur la création de plus de 7 000 emplois
Lire p. 22

PAYS

Sénégal

Le pays poursuit ses programmes de grands travaux soutenus notamment par de nouveaux investisseurs asiatiques et arabes et prépare une réforme dans le secteur énergétique. Cela contribuera-t-il à rééquilibrer des finances publiques toujours préoccupantes ?
Lire p. 30

MÉDIAS

Les coulisses du spectacle du Cinquantenaire

La face cachée du grand événement fêté à Libreville le 16 août dernier. Des artistes et des techniciens au sommet de leur art, des moyens impressionnants, le tout sous la houlette du maître d'œuvre, la société GL Events.
Lire p. 34

TÉLÉCOMS

Bientôt le haut débit accessible à tous

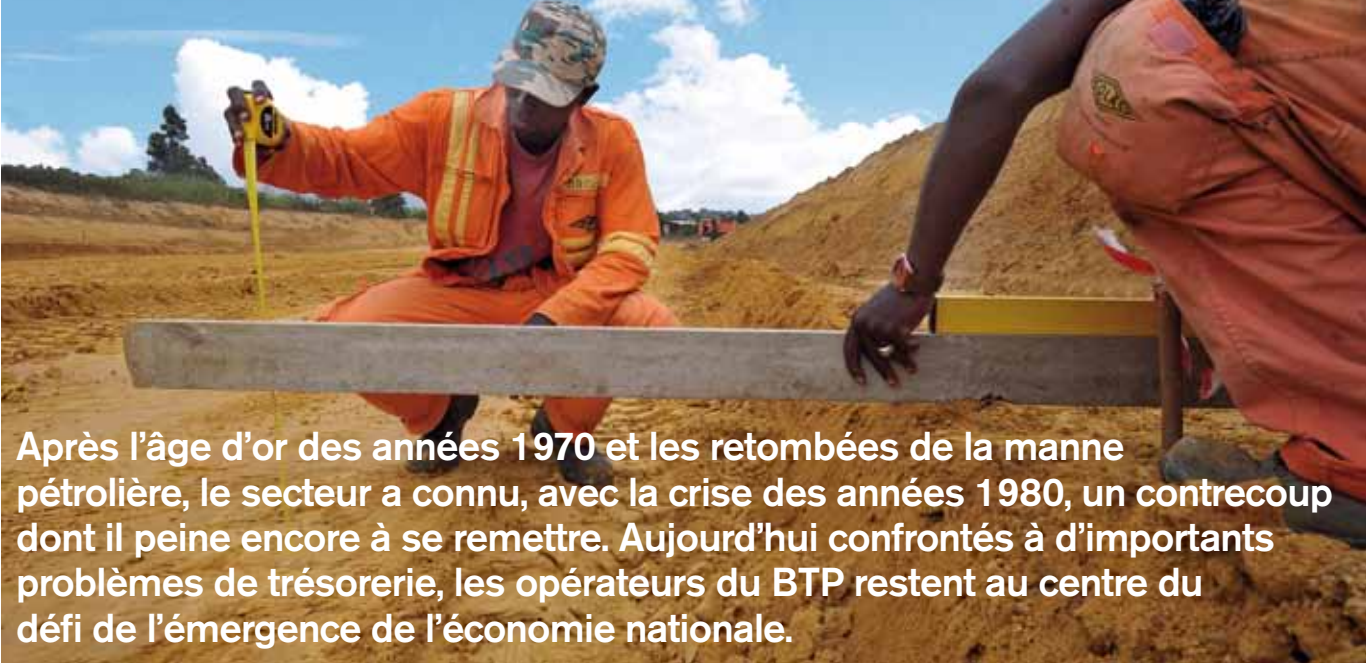
Le projet Africa Coast to Europe (ACE) doit relier dès 2012 la France à l'Afrique du Sud avec un câble sous-marin qui desservira 23 pays de la côte ouest-africaine. Un équipement qui devrait avoir une répercussion sur l'activité des PME locales comme sur le quotidien des Gabonais
Lire p. 42

CONSO

Voyage d'affaires
 Casablanca : affaires et tourisme, un tout en un
Lire p. 45

DOSSIER

50 ans de BTP au Gabon Où en sommes-nous ?



Après l'âge d'or des années 1970 et les retombées de la manne pétrolière, le secteur a connu, avec la crise des années 1980, un contrecoup dont il peine encore à se remettre. Aujourd'hui confrontés à d'importants problèmes de trésorerie, les opérateurs du BTP restent au centre du défi de l'émergence de l'économie nationale.

« Quand le bâtiment va, tout va », a-t-on coutume de dire. Un adage séculaire qui ne se dément pas à en juger par l'histoire des BTP au Gabon. Les infrastructures sont un élément clé du climat des affaires et la base de la croissance socio-économique. L'investissement dans les

infrastructures représente également un énorme potentiel de création d'emplois productifs. Ainsi, quand le secteur BTP connaît une activité soutenue, celle-ci est porteuse d'emplois et devient une locomotive pour l'activité économique du pays. Or le contraire impacte négative-

ment sur l'économie et peut même plonger le pays dans la récession. En Espagne par exemple, la panne du secteur BTP induite par la crise économique mondiale de fin 2008 a été l'un des plus gros facteurs de récession pour le pays.

Suite p. 12

LASER

Le business des funérailles

Découverte d'une activité professionnelle qui redouble d'imagination pour proposer aux proches du défunt toute une gamme de prestations, depuis la prise en charge du corps jusqu'au lieu d'inhumation en passant par la prise en charge des veillées mortuaires. Des services qui déchargent la famille des contingences de l'organisation dans des moments pénibles, mais qui ont un coût. Plongée au cœur d'un métier peu ordinaire.
Lire p. 8

EMPLOI/FORMATION

Le Master en Banques et Finances du Cesag de Dakar



Depuis 2001, le Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag)

relève le défi de former les nouvelles élites africaines aux métiers de la banque et de la finance par le biais de ce Master. Classé premier programme de formation en Afrique dans ces deux disciplines par notre confrère *Jeune Afrique-L'Intelligent*, il propose un cursus bilingue qui attire des étudiants ve-

nus de seize pays du continent, dont le Gabon. Une formation qui valorise les compétences locales et qui présente également l'avantage de former *in situ* des cadres dont le savoir va permettre de réduire progressivement la dépendance envers une expertise internationale coûteuse.

Lire p. 38

EDITO

Chère lectrice, cher lecteur,

Bienvenue dans ce nouveau numéro de *Gabon Eco +*.

En cette année de cinquantenaire de l'indépendance du Gabon et après les manifestations qui l'ont célébrée en août dernier, nous vous proposons un éclairage sur un secteur d'activité qui demeure un indicateur probant de la santé économique d'un pays : le bâtiment et les travaux publics. Dopé par les programmes de grands travaux et des fonds publics qui abondaient dans les deux décennies qui suivirent l'indépendance, le secteur a connu son âge d'or avant d'accuser sévèrement le coup au milieu des années 1980. Une période charnière dont il peine encore à se remettre, en raison notamment d'une raréfaction de la commande publique.

Il reste pourtant fort à faire pour doter le pays d'infrastructures, notamment routières, dignes de ses ambitions. A cet effet, les mesures pour encourager l'investissement – illustrées par la future Zone économique spéciale de Nkok, à découvrir dans notre rubrique Zone franche – sont plus que jamais nécessaires pour trouver de nouvelles sources de financement.

Les institutions de coopération africaines ont également un rôle à jouer, à l'instar de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) dont le rôle, encore insuffisant malgré quelques avancées notables, est décrypté dans notre rubrique Afrique. Et puisque le secteur tertiaire avec ses activités à forte valeur ajoutée s'affirme comme un axe de développement économique majeur en Afrique comme dans le reste du monde, notre rubrique Télécoms se penche sur le projet Africa Coast to Europe (ACE). Celui-ci devrait se traduire, d'ici 2012, par un meilleur accès à Internet, cette Toile qui nous relie à ce village global au sein duquel la place du Gabon reste encore à bonifier. Il ne fait aucun doute que les compétences locales et la soif d'entreprendre permettront de relever le défi.

Bonne lecture et à bientôt.

LA RÉDACTION

Sommaire

Laser

| | |
|---|-------|
| Les nouveaux leaders du bois gabonais | p. 4 |
| Emprunt obligataire à la BVMAC : Petro Gabon montre l'exemple | p. 5 |
| Le guichet unique : un nouvel espoir pour les PME gabonaises | p. 6 |
| Pourquoi le Gabon a-t-il besoin de statistiques fiables ? | p. 7 |
| Droit : le contrat à durée indéterminée | p. 7 |
| Le business des funérailles | p. 8 |
| Hévéaculture : comment SIAT Gabon a contré la crise | p. 9 |
| Réforme à la Chambre de commerce | p. 10 |
| Le nouveau marché du « biodégradable » | p. 11 |

Dossier BTP

| | |
|---|-------|
| 50 ans de BTP au Gabon : où en sommes-nous ? | p. 12 |
| Défaillance du réseau routier national : la route à tout prix | p. 14 |
| A quoi sert le Fonds d'entretien routier ? | p. 15 |
| Les bailleurs de fonds | p. 18 |

Rencontre

| | |
|------------------------|-------|
| Marie Julie Nsé Ndzime | p. 20 |
|------------------------|-------|

Zone franche

| | |
|--|-------|
| La Zone économique spéciale de Nkok | p. 22 |
| Entretien avec Gagan Gupta, directeur général de Gabon Advance | p. 24 |

Pays

| | |
|---|-------|
| Sénégal : pour que le bateau ne coule pas | p. 30 |
|---|-------|

Afrique

| | |
|---|-------|
| La Communauté économique des Etats d'Afrique centrale | p. 32 |
|---|-------|

Média

| | |
|--|-------|
| Les coulisses du spectacle du Cinquantenaire | p. 34 |
| Economie Gabon +, une success story ? | p. 36 |

Emploi/Formation

| | |
|--|-------|
| Le Master en Banques et Finances du Cesag de Dakar | p. 38 |
|--|-------|

Immobilier

| | |
|---|-------|
| Le Salon de l'immobilier international de Paris | p. 40 |
| Le permis de construire | p. 41 |

Télécoms

| | |
|--------------------------------------|-------|
| La fibre optique débarque en Afrique | p. 42 |
|--------------------------------------|-------|

Conso

| | |
|--|-------|
| Le iPad, une révolution de 680 g | p. 44 |
| Le panier de la ménagère | p. 44 |
| Quel ordinateur choisir ? | p. 45 |
| Le guide de la rentrée scolaire | p. 46 |
| Casablanca : affaires et tourisme, un tout en un | p. 47 |

RÉDACTION

Directeur de la rédaction : Philippe Chandezon
pchandezon@yahoo.fr

Secrétaire général de la rédaction : Didier Bras

Rédacteur en chef : Nelto Nargongar

Rédacteur en chef adjoint : Johann Freixas

Directeur artistique : Jean-Noël Dubois

Maquettistes : Aurélie Landeau et Nathalie

Pointilane

Ont participé à ce numéro : Nono Dégoto,

Mariama Diallo, Jean de Dieu Zok Endong,

Diego Essandone, Prosper Koffi, Nelto Nargo,

Malick Ndaou, Prune Pont Benoit, Simon Silué.

GESTION ET ADMINISTRATION

Directrice générale et de la publication : Estelle Akouma.

Tél. : +241 73 18 80/73 17 55.

E-mail : akoumaestelle@yahoo.fr

Publicité : Sté Nord-Ouest

Crédit photos : Afrikimage.com

INFORMATIONS LÉGALES

Mobility Media Africa Sarl au capital de 20 000 000 FCFA

RCM N°2010B09428 - Numéro statistique : 071619 R

Gérant : Philippe Chandezon +241 05 31 70 00 pchandezon@yahoo.fr

Siège social : immeuble BICP, Quaben BP 4562 Libreville Gabon

Editeur de : ECONOMIE GABON +

Régistres de déclaration de constitution d'un organe de presse N°0165/

MCPEN/SG/DCOM du 3 Juin 2010

Site Internet : www.gabon-economie.com (responsable : Prune Pont-Benoit)

Impression : Groupe Riccobono, 115, chemin des Valettes, 83490 Le

Muy, France - Tirage : 10 000 exemplaires

moov **passport**

7 Pays, 1 Réseau, 1 Tarif Unique en Roaming.

Voyagez avec votre numéro et choisissez le réseau Moov / Etisalat pour bénéficier du tarif unique pour vos appels dans le pays visité et vers votre pays d'origine.



200F/min l'appel vers mon pays d'origine
(Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria, RCA, Togo)

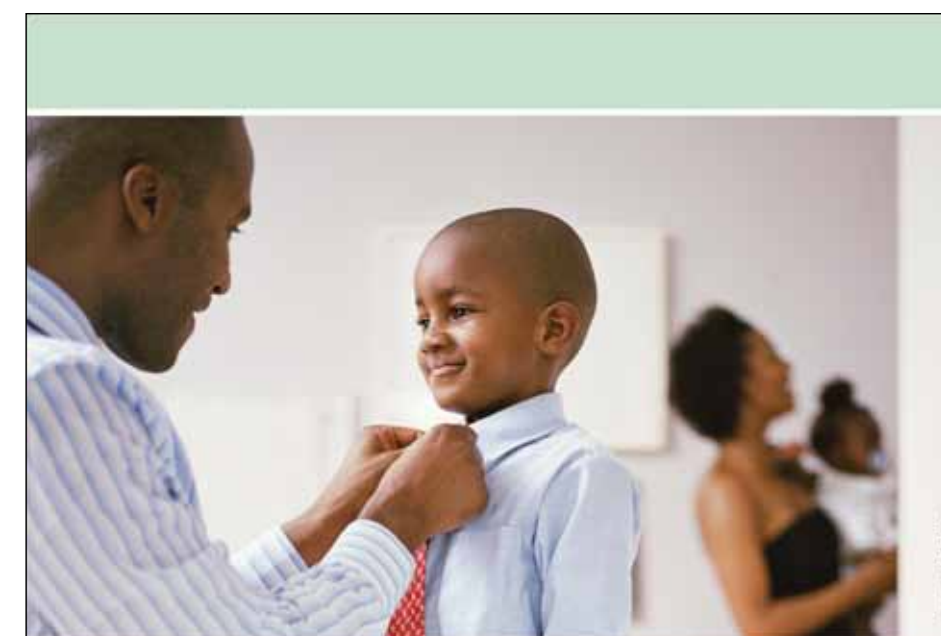
200F/min l'appel dans le pays visité

1^{ère} minute gratuite en réception



part of **etisalat**

Service client : 05 30 00 00 ou 4443 (appel gratuit) - www.moov.ga

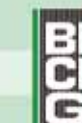


**BESOIN D'AIDE POUR PRÉPARER
LA RENTRÉE SCOLAIRE
DE VOS ENFANTS ?**

Avec la BICIG, du 20 août au 30 octobre 2010, bénéficiez d'un crédit de 300 000 à 5 000 000 FCFA*, remboursables sur une période de 3 à 10 mois.

*Taux de Base Bancaire + 1% - voir TEG NET

CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE



Avançons ensemble

www.bicig-gabon.com

Banque Intercommunale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 18 000 000 000 FCFA. Siège Social : Avenue du Colonel Pons - BP 2241 Libreville - Gabon - Tél : 00259 3002 8 01 733 - Fax : 00259 74 30 51 - Email : info@bicig.org

Interdiction d'exportation des grumes

Les nouveaux leaders du bois gabonais

Après de houleux débats sur les modalités de son application, l'interdiction ferme d'exportation des grumes au Gabon est effective depuis le 15 mai dernier. Cette mesure draconienne, que beaucoup ont jugée brutale, va inévitablement reconfigurer le secteur du bois au Gabon, qui génère près de 6% du PIB national hors pétrole.



En tant que poids lourd du secteur, Rouquier Gabon affirme pouvoir élever son potentiel de transformation des grumes sur place à hauteur de 65% de sa production, soit le double de la capacité moyenne au Gabon.

En attendant que l'interdiction d'exportation des grumes crée une plus-value substantielle pour les travailleurs du bois au Gabon, l'heure est aux dommages collatéraux. Fermeture d'usines, licenciements massifs, chômage technique, autant de contrecoups prévisibles dans un pays qui ne transforme que 25% à 35% de sa production de grumes. « L'arrêt de l'exportation des grumes est une amputation de notre chiffre d'affaires de l'ordre de 40 à 70% », explique Franck Chambrier, gérant de la société Industrie bois négoce Gabon (INBG). « On ne peut pas faire d'omelette sans casser des œufs ! », avait alors imaginé le ministre des Eaux et Forêts, Martin Mabala. « Nous avons au Gabon une capacité installée de l'ordre de 2,3 millions de mètres cubes de bois. Mais le bois qui entre en usine aujourd'hui n'est que d'un million de mètres cubes. Donc il y a un fossé », explique ainsi Mabala, qui estime qu'avec les installations actuelles, le pays pourrait sans difficulté transformer 500 000 mètres cubes de bois supplémentaires. La décision met donc tous les opérateurs du bois gabonais au pied du mur de l'industrialisation. Les poids lourds du secteur devront investir massivement

et supporter le choc pendant que le packaging de mesures d'accompagnement doit permettre aux petits exploitants gabonais de ne pas sombrer. Mais dans la pratique, la plupart de ces derniers ne disposent de marges suffisantes pour absorber les contrecoups de la crise.

Les petits exploitants gabonais dans la tourmente

Qu'ils soient les bons ou les mauvais élèves de l'industrialisation, les petits exploitants forestiers subissent de plein fouet les dommages collatéraux. Les bons élèves, ceux qui œuvraient déjà à bon train pour parvenir à 75% de transformation locale d'ici 2012, devraient toutefois bénéficier d'une bouée non négligeable grâce au fonds de soutien de 20 milliards de francs CFA créé par le gouvernement, réservé aux entreprises disposant d'un plan d'industrialisation agréé. De plus, les opérateurs qui relèveront le défi de l'industrialisation devront absolument fabriquer des produits qui répondent aux normes internationales. Et dans le cadre des mécanismes concertés de lutte contre le réchauffement climatique, la certification d'une gestion durable des forêts sera également de mise. Or, tant en

termes d'industrialisation que d'environnement, certains poids lourds du secteur bénéficieront d'atouts indéniables pour se tailler la part du lion dans cette redistribution des parts du marché.

Rouquier rebondit sur la crise

Le cas de Rouquier au Gabon est probant. Le géant français du bois affirme pouvoir d'ores et déjà transformer sur place 65% de sa production de grumes, soit plus de deux fois la capacité moyenne de transformation locale au Gabon. « Nous disposons d'une usine de fabrication de contreplaqué et deux de sciage. Nous comptons ouvrir comme c'est déjà prévu une quatrième usine en 2011 », expliquait le 5 mai dernier au journal *L'Expansion* Francis Rouquier, le président du directoire de la firme ⁽¹⁾.

Quand à la question des bois dits riches ou de promotion, qui n'étaient encore exportés que sous forme de grume, « dans l'immédiat, soit nous allons les vendre localement, soit nous allons devoir diminuer la production forestière », poursuit Francis Rouquier. Le groupe aurait besoin d'un délai d'un an pour construire une usine de sciage spécialisée dans ces bois durs. Des négociations ont été entamées avec les au-

torités pour avoir l'autorisation de sortir pendant cette période une certaine quantité de ces bois sous forme de grumes. Mais sur le plan de la gestion durable des forêts, Rouquier ne rougit pas. « Nous avons une arme que tout le monde ne possède pas au Gabon, le fameux bois certifié FSC. Les industriels locaux préfèrent dérouter ces bois en particulier l'Okoumé. Cela nous évite de nous retrouver avec des grumes invendues », explique-t-il. L'obtention de cette certification ne sera pas aisée pour tous les opérateurs du secteur. La liste des critères à remplir est très longue et touche aussi bien les aspects environnementaux que sociaux et la mise aux normes coûte très cher. « Construire un village dans les normes FSC, c'est autre chose que des cahuts en bois du siècle dernier », rappelle Rouquier, qui souligne : « Il faut stocker les déchets, les trier et les traiter, en particulier les déchets dangereux. C'est un changement d'époque. » Au Gabon, Rouquier a déjà certifié près de 700 000 hectares de forêts.

⁽¹⁾ http://www.lexpansion.com/afrique/des-forestiers-en-mode-durable-sous-la-pression_231649.html

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG

Les propositions du Forum sur le secteur bois

Le Forum a proposé un plan d'action et un chronogramme pour la mise en pratique d'une série de mesures. Au titre des actions à réaliser immédiatement, on retiendra la révision de la loi 016/01 du 31 décembre 2001 portant sur le Code forestier en République gabonaise ; le dépôt par tous les opérateurs économiques de leur plan d'aménagement et d'industrialisation ; le retrait des permis aux opérateurs en situation irrégulière ; l'obligation pour les opérateurs de transformer 60% de la production de grumes en 2010, 75% en 2011 et 80% en 2012 « avec un plafonnement des exportations des grumes à un volume brut : 1,2 million de m³ en 2010, 1 million de m³ en 2011 et 800 000 m³ en 2012 » ; la mise en place de financements publics et d'aménagement fiscal-douaniers pour favoriser l'industrialisation de la filière bois, ou encore la création d'une structure de promotion des produits forestiers à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Top 10 des compagnies forestières

| RANG | DÉSIGNATION | SUPERFICIE EXPLOITÉE | ORIGINE DES CAPITAUX | CONTACTS |
|------|--|----------------------|----------------------|---|
| 1 | Rimbunan Hijau | 940 000 ha | Malaisie | Responsable ventes et marketing au Gabon : Mr. Raymond Ting : rhgabon@yahoo.com/www.rhgabon.com |
| 2 | Rouquier Gabon | 880 000 ha | France | www.rouquier.fr/gabon.html |
| 3 | Sunly Gabon | 740 000 ha | Chine | Libreville +241 77-42-83 www.cofco.com |
| 4 | CBG (Compagnie des bois du Gabon) | 610 000 ha | France | http://cbgpog.com/cbg-presentation.html +00241 55-39-83 contact@cbgpog.com |
| 5 | Cora Wood | 595 000 ha | Italie | Mr. Sabeah Safouan (Port-Gentil) +241 56-59-20 saf@corawood.com |
| 6 | CEB (Compagnie équatoriale des bois) | 585 000 ha | France/Suisse | Libreville, Batterie IV +241 73-45-79 |
| 7 | Leroy | 550 000 ha | Portugal | Mr. Jorge Pinto (Libreville/Owendo) +241 70-24-20/ +241 70-22-11 leroygabon@inet.ga |
| 8 | SEEF (Société équatoriale d'exploitation forestière) | 480 000 ha | Gabon | Mr. Ricordeau Christophe Jrcico_jab@yahoo.fr +241 70-21-56/57 |
| 9 | TBNI (Transport du bois et négoce international) | 430 000 ha | Chine | |
| 10 | HTG | 410 000 ha | Chine | |

SOURCE : ATLAS FORESTIER INTERACTIF DU GABON/2009.

Le bois gabonais à la loupe

• **Les acheteurs du bois du Gabon**
En 2007 le Gabon a exporté 1 938 077 m³ de grumes toutes essences confondues, dont 56,9% vers la Chine, 14,3% vers la France, 9,1% vers l'Inde et 7% vers le Maroc. Par région, l'Asie absorbe 71,1% du marché, l'Europe 21,7% et l'Afrique 7,3%.

• **La transformation du bois**
Il existe trois niveaux dans la transformation du bois :

Niveau 1 : le sciage (lattes, planches et chevrons), le tranchage et le déroulage (contreplaqués).

Niveau 2 : fabrication de produits standard simples (moules, profilés rabotés).

Niveau 3 : fabrication de produits finis tels que les meubles.

• **Les différents permis forestiers**

- Le Permis de gré à gré (PGG) : pour les seuls nationaux à des fins de transformation locale (soit un maximum de 50 pieds d'arbres).

- Le Permis forestier associé (PFA) : pour les seuls nationaux (maximum de 15 000 ha).

- La Concession forestière sous aménagement durable (CFAD) : elle implique des obligations d'aménagement et de transformation locale (de 50 000 à 200 000 ha).

Emprunt obligataire à la BVMAC

Petro Gabon montre l'exemple

Alors que le marché financier sous-régional peine encore à prendre son envol, le distributeur gabonais de produits pétroliers, Petro Gabon, second du marché, vient de montrer l'exemple en levant un emprunt obligataire de 7 milliards de francs CFA pour financer son plan de développement.

Il aura fallu dix mois de travail à Petro Gabon et BGFI Bourse, le monteur du projet, pour annoncer officiellement le 5 juillet dernier la période souscription à l'emprunt obligataire de 7 milliards de francs CFA sur sept ans auprès de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC), devenant ainsi le quatrième opérateur économique à faire appel à ce nouvel outil pour financer son ambitieux projet de développement à l'intérieur du pays.

Jean Baptiste Bikalou, Le PDG de la société – dont les capitaux sont majoritairement détenus par des Gabonais et qui occupe la place de leader dans la distribution du gaz et la seconde dans la vente des produits pétroliers dans le pays – a convié le 21 juillet dernier les souscripteurs potentiels et la presse au siège du groupe à Owendo, à la périphérie sud de Libreville, pour la présentation de cette opération d'envergure en présence des responsables de la BVMAC, des partenaires de BGFI Bourse ainsi que du président de la Commission de surveillance du marché financier (Cosumaf), Alexandre Gandou. Ce



dernier a salué l'opérationnalité de la BVMAC, qui représente « un outil de financement long qui vient compléter les outils de financement courts et moyens proposés par le secteur bancaire ».

Des investissements conséquents

Ce nouvel emprunt obligataire, le plus important depuis la levée de 400 millions de francs CFA par Prix Import, met en évidence la fonctionnalité effective de la

BVMAC. « La BVMAC n'est plus ce serpent de mer dont on parle mais dont on ne voit jamais la queue », s'est félicité Gandou, invitant les entreprises à faire appel à cet outil auquel elles sont encore peu familiarisées. La période de souscription s'étend du 5 au 30 juillet mais pourrait être prolongée avec l'aval de la Cosumaf si le plafond de 7 milliards n'était pas atteint. Une hypothèse peu probable selon la représentante de BGFI Bourse, Diane

Theodora, qui a affirmé que l'opération suscitait déjà un vif engouement au niveau national et sous-régional. Le prix minimal d'émission d'obligation étant de seulement 10 000 francs CFA, avec un intérêt de 6%, les fonds engagés pouvant être retirés à n'importe quel moment durant les sept années. En cas de dépassement du plafond, toujours avec l'aval de la Cosumaf, Petro Gabon pourrait procéder à un arbitrage auquel cas les particuliers seraient prioritaires, ou à l'absorption du surplus, le besoin de financement de Petro Gabon s'élevant en réalité à 9,2 milliards de francs CFA.

Ces financements doivent permettre à Petro Gabon, second en termes de parts de marché dans la distribution de produits pétroliers au Gabon, de mener à bien son projet de développement à travers notamment la construction du centre de ré-épreuve gaz de la Lowé, l'achat d'équipement de stockage gaz, l'acquisition de terrains, la finition de la station-service des Charbonnages à Libreville, la construction de celles de Ndjolé, de Moanda et de Libreville Nord. Petro Gabon dispose actuellement d'une quinzaine de stations-service sur l'étendue du territoire national.

Contacts :

- **Petro Gabon** : Oswald Mamfoumbi, assistant marketing&communication. Standard : 00241 70 46 76. oswald.mamfoumbi@petrogabon.com
- **BVMAC** : Pascal Houangni Ambourou, responsable des opérations et du développement du marché ; Pascal.houangni@bvm-ac.com ; www.bvm-ac.com

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG

MARCHÉS PUBLICS

Mise en place du guichet unique : un nouvel espoir pour les PME gabonaises

Le 8 avril dernier, sous la pression des grands chantiers du Cinquantenaire et de la CAN 2012, le gouvernement décidait de mettre en place le guichet unique pour l'attribution des marchés publics. Une structure qui doit permettre d'alléger les lourdeurs administratives qui freinent la réalisation de ces grands chantiers de développement, mais aussi de mieux positionner les PME gabonaises sur ces fructueux marchés.



Le guichet unique a prévu des dispositions légales pour promouvoir l'accès des PME gabonaises aux marchés publics. Sa mise en place a d'ores et déjà permis la signature de plus de 100 milliards de francs CFA concernant plusieurs travaux d'intérêt public.

Créée par une commission composée du Premier ministre et des responsables des Directions générales des marchés publics, du contrôle financier, du budget et du trésor public, le guichet unique a pour objectif principal de faciliter toutes les opérations inhérentes à l'attribution et à l'exécution des marchés publics. Lors de l'attribution d'un marché (soit par appel d'offres ou par entente directe), les dossiers qui étaient auparavant traités en deux mois, passant par plusieurs bureaux, le sont maintenant en quelques heures seulement grâce à la centralisation des signataires des marchés de l'Etat.

Des difficultés d'application

Le deuxième objectif du guichet unique des marchés publics est de rassurer les administrations et les opérateurs économiques adjudicataires des marchés. Les PME/PMI bénéficient de cette nouvelle structure non pas dans l'attribution (qui s'est déjà faite en amont), mais dans l'exécution, qui se fait de manière plus rapide. Les marchés publics sont régis par un code qui repose sur les principes du libre accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures d'attributions. Toutefois l'Etat a prévu des dispositions légales pour promouvoir l'accès des PME/PMI gabonaises aux marchés publics. C'est le cas de la loi

n°1/81 article 10 (pour les marchés dont les montants sont inférieurs à 50 millions de francs, exclusivement réservés au PME) ; l'article 37 du Code des marchés publics (un droit de préférence peut être accordé par la personne responsable du marché à certaines entreprises gabonaises dans le cadre de l'attribution des marchés), ou encore l'article 14 par lequel le titulaire d'un marché peut soustraire l'exécution de certaines parties de son marché sous certaines conditions. Il faut cependant relever des difficultés d'application de la loi 1/81 et l'absence de certaines clauses légales telles que les catégories de marchés réservés au PME gabonaises qui ne sont pas déterminées par des arrêtés conjoints des ministères compétents conformément à l'article 29 du décret d'application de la loi 1/81 ; la liste des PME gabonaises devant bénéficier de la dispense de cautionnement (article 31§2 de la loi 1/81) ; l'absence de texte d'application de la loi 16/2005 portant sur la promotion des PME/PMI.

Une volonté d'efficacité

La réforme des marchés publics était

devenue impérieuse au regard de l'obsolescence de la réglementation en vigueur et à la performance mitigée des structures chargées de la gestion des marchés publics. La coopération technique établie dans le cadre de la commission du guichet unique permet également d'assurer l'efficacité des engagements pris pour la réalisation des projets étatiques devant améliorer les conditions de vie des populations et les conditions de travail des services centraux et décentralisés de l'Etat. Il s'agit de garantir le respect des règles de droit et des obligations réductionnelles tout au long du processus de passation des marchés et la transparence de ce processus. Le guichet unique a déjà permis la signature de plus

de 100 milliards de francs CFA pour plusieurs travaux d'intérêt public.

Contact :

Direction générale des marchés publics, boulevard Triomphal, immeuble Arambo, 4^e étage, BP 4042 Libreville. Tél. : +241 76 56 87. www.marches.publics.gouv.ga

NELTOH NARGO

Les dossiers qui étaient auparavant traités en deux mois, en passant par plusieurs bureaux, le sont maintenant en quelques heures grâce au processus de centralisation.

Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) Pourquoi le Gabon a-t-il besoin de statistiques fiables ?



Soutenue par un don de 200 millions de francs CFA émanant de la Banque mondiale, la Stratégie nationale de développement de la statistique doit permettre au Gabon de se doter d'un nouvel outil d'évaluation de sa politique économique.

« En l'absence de statistiques de bonne qualité, les pays n'ont pas les moyens nécessaires pour planifier et suivre efficacement leur propre développement », explique Clare Short, ancien secrétaire d'Etat britannique pour le Développement international. Et le ministre gabonais de l'Economie, Magloire Ngambia, d'ajouter que « l'utilisation des statistiques renforce les probabilités de succès des politiques publiques. Elles permettent à notre gouvernement d'effectuer une analyse approfondie des questions sociales et économiques complexes, de faire des choix politiques appropriés et de suivre et ajuster les politiques publiques afin d'aboutir à un impact maximum sur

la durée ». C'est pourquoi Guest Chaurumbira, du Botswana, co-président du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), suggère aux agences de statistiques des pays en voie de développement d'encourager leurs gouvernements à placer le développement statistique à l'ordre du jour du développement. C'est ainsi que les partenaires au développement ont apporté leurs appuis à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). A cet effet, la Banque mondiale a accordé un don de 200 millions de francs au Gabon dans le but d'améliorer la capacité de coordination, de production et de diffusion de son

système statistique (projet de renforcement des capacités statistiques). La Banque mondiale a également apporté sa contribution pour le financement de la majorité des activités menées dans le cadre du processus d'élaboration de la SNDS. Il est en effet nécessaire de mobiliser sur cinq ans d'importantes ressources humaines et financières, de l'ordre de 23 milliards de francs, pour pallier l'insuffisance des capacités du Gabon à produire des statistiques de qualité et s'en servir pour mettre en œuvre des politiques basées sur des faits concrets et suivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement socio-économiques et culturels. A ce jour, on peut regretter la

difficulté du Système statistique national (SSN) gabonais à satisfaire les besoins en données statistiques de la communauté nationale et internationale. D'où l'idée d'élaborer une SNDS qui est censée offrir à un pays le cadre nécessaire pour renforcer la capacité statistique dans l'ensemble du système statistique national. Elle donne aussi une vision du stade de développement que le SSN devrait atteindre à moyen ou long terme, en fixant les priorités et en indiquant les échéances à respecter pour y parvenir. La Stratégie nationale de développement de la statistique présente un cadre global unifié pour l'évaluation continue des besoins des utilisateurs ainsi que des priorités pour la statistique et pour le développement de la capacité requise afin de répondre à ces besoins de manière concertée, coordonnée et efficace. L'élaboration de la SNDS actuelle, qui s'inscrit dans la période 2011-2015, se poursuit en mettant en avant une logique participative qui associe tous les secteurs du SSN.

NONO DÈGOTO

CHRONIQUE DROIT

Le contrat à durée indéterminée

Très apprécié par les salariés en raison de la stabilité d'emploi qu'il leur procure, le CDI est le mode de recrutement le plus utilisé par les entreprises.

Le contrat de travail se définit comme le contrat par lequel une personne physique qui est salariée loue sa force de travail au profit d'une autre personne physique ou morale appelée employeur, contre une rémunération. L'élément distinctif du contrat de travail par rapport aux autres types de contrats est le lien de subordination qu'il crée entre le salarié et son employeur. Ce dernier a ainsi le pouvoir de donner au salarié des ordres et instructions, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les éventuels manquements du salarié. Il existe deux types principaux de contrats : le contrat de travail à durée déterminée, dit CDD, et le contrat de travail à durée indéterminée, dit CDI. Le CDI permet à l'entreprise de conserver son effectif aussi longtemps qu'elle le désire, évitant, dans une certaine mesure, les inconvénients liés au roulement des salariés. En cela, le CDI diffère du CDD qui permet de conserver le salarié pendant une durée maximale de vingt-quatre mois.

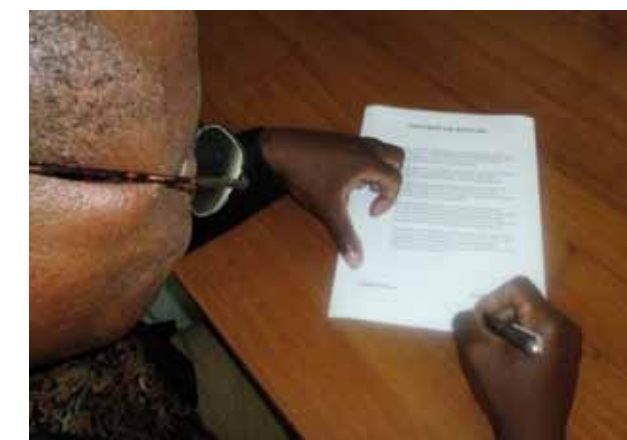
La conclusion du CDI

La conclusion du CDI intervient dans les conditions des contrats de droit commun. Cela signifie que le contrat est conclu dès lors qu'il existe une entente entre le salarié et l'employeur sur ses éléments essentiels que sont :

- la prestation à exécuter par le salarié ainsi que le lieu et la date de début d'exécution de la prestation ;
 - la rémunération à percevoir par le salarié en contrepartie de la prestation de travail.
- Il n'est pas nécessaire d'établir un écrit pour conclure le CDI. Un contrat verbal est parfaitement valable sauf en ce qui concerne les mentions relatives à la période d'essai qui doivent être obligatoirement stipulées par écrit. Il est en pratique recommandé de rédiger un contrat de travail par écrit afin d'éviter toute contestation sur le contenu de l'accord des parties, tel l'étendue des attributions du salarié ou le montant de sa rémunération. Il convient de préciser que le contrat peut être rédigé sur papier libre ou à-en-tête.

Les conditions d'exécution

Etant sous la subordination de l'employeur, le salarié doit en principe obéir aux ordres donnés par celui-ci. Il est ainsi tenu d'exécuter personnellement et consciencieusement le travail prévu au contrat. Il doit respecter les prescriptions du règlement intérieur et l'organisation générale du travail, notamment en matière d'horaires, de discipline, d'hygiène ou de sécurité. L'employeur dispose d'un large pouvoir de décision et



Il est recommandé de rédiger le contrat de travail par écrit afin d'éviter toute contestation sur son contenu.

de direction en matière de gestion de son entreprise et de son personnel. Il dispose du pouvoir disciplinaire, c'est-à-dire du droit d'infliger des sanctions à son personnel pour tout manquement à leurs obligations. L'employeur est tenu d'exécuter le contrat de bonne foi. Il doit respecter les dispositions, notamment fournir le travail prévu, les moyens nécessaires à son exécution ainsi que la rémunération convenue.

Lien utile : le Code du travail en République gabonaise : <http://www.droit-afrique.com/images/textes/Gabon/Gabon%20-%20Code%20du%20travail.pdf>

SIMON SILUÉ

Economie Gabon
La périodique des dirigeants et leaders d'opinion

Inscrivez-vous à la newsletter gratuite en consultant notre site

www.economie-gabon.com

Comment tirer des financements

Le business des funérailles

Derrière les pleurs et les cortèges funéraires se cache au Gabon un fructueux business. Les rites funéraires issus des différents groupes culturels imposent en effet un hommage protocolaire et fastueux au défunt. Un service qui est assuré au Gabon par deux sociétés qui se partagent ce fructueux marché, Gabon Sépulture (Gabosep) et la Compagnie africaine de sépulture du Gabon (Casepga).



Gabosep partage avec sa rivale un marché pour le moins porteur. Parmi les nouvelles prestations proposées aux familles des défunts, l'organisation des veillées mortuaires au sein même de leurs locaux.

Suivant l'ethnie et la classe sociale, les funérailles peuvent coûter plusieurs millions de francs CFA à la famille du défunt. Un hommage posthume auquel on ne peut se soustraire que très difficilement, qu'il a fallu cotiser, emprunter ou qui a conduit à hypothéquer des biens. Hormis les frais liés à la prise

en charge et à l'enterrement du corps, il y a les frais annexes comme la prise en charge des parents et proches pendant la ou les veillées mortuaires.

Des veillées mortuaires au sein des sociétés de pompes funèbres

La prise en charge des personnes décédées au Gabon est assurée par deux sociétés ba-

sées à Libreville, Gabosep et Casepga, qui proposent à peu de choses près des tarifs similaires pour les services offerts. Ainsi, les parents du défunt devront dans un premier temps s'acquitter des frais de morgue à hauteur de 10 000 francs CFA la nuit. Ensuite, il faudra organiser la veillée mortuaire. Depuis le début des années 2000, les sociétés de pompes funèbres gabonaises ont découvert un nouveau filon pour renforcer leur chiffre d'affaires : ils proposent d'organiser les veillées mortuaires dans leurs locaux, évitant ainsi à la famille les frais de convoyage du corps au domicile, puis du domicile au cimetière. A cet effet, ces sociétés louent des salles à raison de 150 000 francs CFA pour accueillir la famille et les proches jusqu'à l'aube, avec un supplément de 50 000 francs CFA pour le service du café. En outre, ils proposent également depuis peu

la location de tentes et de chaises à raison de 30 000 francs CFA la nuit pour la tente et 250 francs CFA la chaise. Une option qui offre à possibilité aux parents du défunt de recevoir davantage de membres de la famille et amis.

Le coût de convoyage du corps

Vient ensuite le convoyage du corps jusqu'au lieu d'inhumation, soit dans les quelques et saturés cimetières des centres urbains, soit comme c'est également souvent le cas dans le village natal du défunt. Or Libreville regroupant plus de la moitié de la population gabonaise, les convois de corps sont fréquents entre la capitale et l'intérieur du pays. Si le défunt était par exemple de Lambaréné, à quelque 130 kilomètres de Libreville, la société de pompes funèbres facturera autour de 250 000 francs CFA. Le prix des couronnes de fleurs varie au Gabon entre 40 000 et 350 000 francs CFA, tandis que les tarifs des cercueils vont de 95 000 francs CFA jusqu'à 1,3 million de francs CFA pour les modèles plus luxueux. Les sociétés de pompes funèbres proposent également des plaques mortuaires dorées à raison de 30 000 francs CFA ou des petites chapelles dont les prix s'échelonnent de 50 000 à 100 000 francs CFA. Enfin, l'option d'habillage du corps vous coûtera 120 000 francs CFA pour les hommes (costume complet) et 180 000 francs CFA pour les femmes (robe).

De manière approximative, en termes de frais directs, des funérailles coûtent au Gabon de 500 000 francs CFA à plusieurs millions pour les familles aisées. Autant dire une véritable mine d'or pour les deux sociétés qui se partagent le marché.

Des voix s'élèvent pour dénoncer les capacités insuffisantes des sociétés de pompes funèbres sur le sol gabonais.

Casepga affiche à elle seule un chiffre d'affaires mensuel qui varie entre 30 et 50 millions de francs CFA. Pour les fonctionnaires ou les employés de grosses entreprises, l'enterrement est souvent pris en charge par l'Etat ou par la société, ce qui offre une certaine garantie pour les sociétés de pompes funèbres.

Difficile pourtant pour ces deux sociétés d'absorber la demande à Libreville, où depuis plusieurs années les voix s'élèvent pour dénoncer les capacités insuffisantes des sociétés de pompes funèbres dont les morgues sont souvent saturées.

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG

| Service | Prix minimum (en FCFA) | Prix maximum (en FCFA) |
|---|---------------------------------|--|
| Frais de morgue (3 nuits) | 30 000 | 30 000 |
| Location salle | 150 000 | 272 500 (+ café, 2 tentes et 50 chaises) |
| Convoyage du corps | 50 000 (dans Libreville) | 250 000 (Libreville - Lambaréné) |
| Couronnes funéraires | 40 000 | 350 000 |
| Cercueils | 95 000 | 1 300 000 |
| Plaques funéraires et petites chapelles | 30 000 | 100 000 |
| Habillage du défunt | 120 000 (costume complet homme) | 180 000 (robe femme) |
| TOTAL | 515 000 | 2 482 500 |

Hévéaculture Comment SIAT Gabon a contré la crise

Au plus fort de la crise économique mondiale qui a entraîné l'effondrement des cours des matières premières, notamment du caoutchouc naturel, une entente entre les dirigeants de SIAT Gabon et les planteurs villageois des provinces du Woleu-Ntem (Oyem, Bitam, Mitzic et Minvoul) et de l'Estuaire (Ekouk-Kango) a permis de préserver les intérêts des deux parties.

La situation est inédite dans un pays en développement confronté à la crise financière internationale de 2008, qui a entraîné une forte réduction de la consommation et un effondrement des cours des principales matières premières, dont le caoutchouc naturel. La tonne de caoutchouc naturel sur le marché international était passée de 3 000 dollars en septembre 2008 à 1 000 dollars deux mois plus tard. Et la surexposition de l'industrie automobile – qui absorbe 60% de la production mondiale de caoutchouc naturel dans cette crise économique avait eu un effet boule de neige sur les industriels qui utilisent le latex. Mais les mesures de sauvegarde prises par les

dirigeants de SIAT Gabon avec l'aval des planteurs ont permis d'amortir le choc, de préserver l'activité de la société et l'emploi des planteurs. Le principal levier a été la diminution du prix d'achat aux planteurs villageois, passée de 250 francs à 150 francs le kilogramme. Il s'agissait de préserver le partenariat et de sauvegarder l'outil d'exploitation et de production du caoutchouc naturel.

Une promesse tenue

Quand le contexte économique est redevenu favorable avec l'embellie des cours du caoutchouc naturel sur le marché des matières premières, la direction de SIAT



Gabon a tenu à sa promesse en relevant le prix d'achat au kilogramme de 150 francs à 300 francs, répercutant ainsi les cours du caoutchouc naturel de grade 10 qui ont remonté de 1 000 dollars à 2 900 dollars la tonne. Rappelons qu'au plus fort de la crise, la consommation journalière de caoutchouc naturel par l'industrie de l'automobile, est passée de 3 000 tonnes à zéro tonne. Une catastrophe aussi bien pour les planteurs que pour l'agro-industriel belge. Les dirigeants de SIAT Gabon ont fait profiter de l'embellie des cours au personnel en leur versant 3% du bénéfice réalisé à la fin de l'exercice 2008, conformément aux termes de l'accord d'établissement signé en 2007 entre l'employeur et les délégués du personnel. SIAT Gabon a enregistré un bénéfice net de plus de 5 milliards de francs à la fin de l'exercice 2008. Soit l'équivalent de 171 millions

de francs de bonus pour les ressources humaines. L'entreprise a étendu le versement du bonus aussi bien aux prestataires qu'aux planteurs villageois, soit 85 millions de francs. Une initiative qui doit servir d'exemple à d'autres entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire parce que face à toute crise, la sagesse des dirigeants doit plutôt porter sur un sacrifice consensuel pour sauvegarder les intérêts de l'employeur et des employés. Un partenariat gagnant-gagnant.

Contact : SIAT Gabon : boulevard de l'Indépendance, bord de mer, rue du Camp-de-Police. BP 3928. Tél. : Int : +32 497 25 86 70. Tél. Gabon : +241 72 22 16. Fax : +241 72 22 17. GSM : +241 07 6042 44 : directeur commercial, achats et logistique. E-mail : info@siatgabon.com

NONO DEGOTO

JOHNNIE WALKER
KEEP WALKING



Réforme à la Chambre de commerce Un nouveau souffle pour les PME gabonaises ?

Les lourdeurs administratives à la création d'entreprises avaient relégué le Gabon à la 151^e place mondiale dans le rapport 2009 du *Doing Business* sur l'environnement des affaires. Pour remédier à cet état de fait, le gouvernement a décidé de fusionner l'Agence de promotion des investissements privés (APIP) au sein de la Chambre de commerce et de réorganiser l'administration de celle-ci. Ce nouvel élan parviendra-t-il à faire décoller le secteur privé ?



Annoncé au Conseil des ministres du 4 mars à Port-Gentil, le transfert des missions, des compétences et des activités de l'Agence de promotion des investissements privés (APIP) à la Chambre de commerce a été matérialisé le 1^{er} juillet dernier par la mise en place d'une administration provisoire qui se substitue aux organes de direction et de décision actuels des deux structures.

Organes fantômes et doublons

Pour améliorer les performances de la nouvelle structure, un représentant de la Confédération patronale gabonaise (CPG) a été mandaté aux côtés de Roger Owono Mba, le directeur général de l'Industrie et de la Compétitivité, nommé administrateur provisoire de la structure, pour la gestion quotidienne de la Chambre consulaire et de l'APIP pendant la période de transition. Ils seront notamment chargés de la finalisation de toutes les opérations de transition

et de restructuration avec l'organisation d'élections pour la mise en place d'une assemblée générale et d'un bureau à la Chambre de commerce, dont la nouveauté sera d'accorder une plus large place aux opérateurs économiques qu'aux décideurs politiques.

Cette mue de la Chambre de commerce doit permettre d'améliorer l'environnement des affaires au Gabon, encore enchevêtré de procédures administratives trop longues et piégé par des organes fantômes et des doublons qui grèvent encore l'efficacité des mécanismes de l'Etat pour la promotion des investissements.

Les missions d'une Chambre de commerce portent traditionnellement sur le soutien et le développement du commerce de proximité et des entreprises de services, mais aussi sur l'appui individuel à l'implantation et sur l'appui à l'extension des entreprises industrielles. Ce qui n'était toujours le cas au Gabon, où les activités et missions de la Chambre de commerce étaient quelque

peu entravées par l'APIP qui constituait un doublon à bien de niveaux. Des lourdeurs qui avaient valu au Gabon d'être encore rétrogradé au classement mondial de l'environnement des affaires *Doing Business* 2009. Classé 143^e en 2008, le Gabon a perdu 8 places pour se retrouver à la 151^e place l'année dernière, en raison notamment des coûts et de la lourdeur des procédures pour la création d'une entreprise.

Le problème de la centralisation

Le seul indicateur spécifique de la facilitation à la création d'entreprises ôte d'emblée 10 points au Gabon puisque dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), il faut en moyenne 5,8 procédures et 13,4 jours pour créer une SARL, alors que cela exigerait en théorie 9 procédures et 58 jours dans notre pays. Mais ces échéances sont souvent bafouées à la guise des lourdeurs administratives (cf. tableau ci-contre).

Si la nouvelle donne insufflée à la Chambre de commerce doit permettre de fluidifier les relations entre le secteur privé et les autorités, elle ne règle toujours pas en revanche l'épineux problème de la centralisation. Excepté Franceville et Port-Gentil, et depuis peu Oyem, Koula-Moutou et Mouila, des régions entières comme l'Ogooué Ivindo et la Nyanga ne disposent toujours pas de représentation locale de la Chambre de commerce. Un opérateur de Tchibanga, au sud du pays, devra donc parcourir plus de 500 km pour espérer faire agréer le sésame l'autorisant à lancer une activité économique. Quand aux Chambres des métiers et autres Chambres d'agriculture, chevilles ouvrières du développement du commerce sous d'autres cieux, elles sont presque inexistantes au Gabon. La fâcheuse conséquence de cet état de fait est le développement à outrance du secteur informel qui ne paie aucune taxe à l'Etat et ne fournit aucune protection sociale aux travailleurs qu'il emploie.

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG

Le parcours d'obstacles de la création d'entreprise: le cas de Mobility Media Africa, éditeur d'Economie Gabon+

| DATE (2010) | ETAPE |
|--------------|--|
| 04/03 | - Création de la SARL et ouverture d'un compte. - Demande d'immatriculation aux impôts. |
| 06/05 | - Demande d'autorisation de publication d'un journal au ministère de la Communication. |
| 03/06 | - Récépissé du ministère de la Communication. |
| 17/06 | - Déclaration de publication d'un journal au Procureur de la République. |
| 24/06 | - Récépissé du tribunal de Première Instance de Libreville. |
| 25/06 | - Attestation d'immatriculation. - Extrait du registre de commerce. - Déclaration de constitution (n° RCCM). - Certificat de dépôt d'acte de société. - Obtention du n° statistique. - Obtention du n° NIF. |
| 05/07 | - Demande de quitus de parution au CNC. |
| 19/07 | - Fiche circuit APIP. |
| 30/07 | - Obtention du quitus du CNC. |
| TOTAL | 117 jours 12 procédures |

Interdiction des sachets plastique Le nouveau marché du « biodégradable »



« Il y a 600 000 habitants à Libreville. On peut dire que chacun utilise un sacchet par jour », estime le président de l'ONG environnementale Brainforest, Marc Ona Essangui. Ces petits sachets noirs sont bien connus des Gabonais. Ils les utilisent pour mettre leurs achats dans les boutiques de proximité et les supermarchés, ils sont omniprésents dans les marchés et emballent leurs nourritures à la cafétéria ou chez les vendeuses de « gâteaux ». Autant dire que l'estimation de Marc Ona Essangui n'est pas excessive. La société Kaba Plastic importe à elle seule 15 tonnes de sacs plastiques par an pour alimenter le marché gabonais alors que son concurrent SG Plast affirme en faire venir entre 37 et 50 tonnes

par mois.

Il existe trois catégories de biodégradabilité pour les sachets plastiques. Les premiers sont ceux issus de l'industrie pétrochimique. Ils sont les plus polluants et mettent cent cinquante à deux cents ans pour être assimilés par la nature. Il existe également les sacs plastiques biodégradables issus de l'industrie chimique. Ils sont aussi polluants que les premiers, mais moins longtemps grâce à un procédé chimique qui accélère sa dégradation. La troisième catégorie est celle des sa-

Entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier, l'interdiction de la commercialisation des sachets en plastique va affecter le quotidien de tous les Gabonais tant son usage est entré dans les mœurs de la consommation. Mais cette mesure écologique drastique ouvre la porte à un nouveau marché au Gabon, celui du sac biodégradable.

chets biodégradables et compostables bio qui ne produisent aucune pollution. Les deux premières catégories de sachets existent déjà sur le marché gabonais (les premiers en très grande majorité), mais les sacs « bio » devraient avoir plus de mal à y pénétrer.

Les consommateurs devront-ils en payer le prix ?

Quoi qu'il leur en coûte, avec l'interdiction des sachets plastique par le gouvernement à compter du 1^{er} juillet, les opérateurs du secteur devront vite passer aux sachets biodégradables pour survivre. Leur principal défi réside alors dans le maintien du coût des nouveaux sacs pour limiter l'inflation. Un commerçant achète d'ordinaire un paquet de 50 sachets plastique pour 1 000 francs CFA. Si les nouveaux sachets biodégradables étaient commercialisés le double ou le triple, les commerçants répercuteraient inévitablement

cette charge sur le prix de leurs produits. SG Plast n'a pas perdu de temps. Son directeur, Farhat Fady affirme ne plus commercialiser que des sacs « oxodégradables », dans lesquels un additif attaque la chaîne moléculaire du sac qui devient ensuite assimilable par des micro-organismes. « Bientôt nos sacs porteront leur date de fabrication pour qu'on puisse juger de leur dégradabilité », a-t-il précisé.

Le marché du sachet biodégradable est donc ouvert mais attention, il comporte des contraintes de qualité et de coût. La présence massive de « faux » sachets biodégradables, qui en réalité ne le sont pas, ne trompera pas longtemps les autorités. Mais le principal défi des opérateurs du secteur sera de trouver une alternative économiquement viable aux petits sachets noirs...

Contact : SG PLAST. Situé dans la ZI d'Oloumi, en face de SAN GEL. Tél. : +241 06 64 49 94/+241 07 39 80 14. fadi.farhat@hotmail.com

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG



50 ans de BTP au Gabon

Où en sommes-nous ?

(suite de la p.1)



Le BTP gabonais a notamment pris son essor dans le contexte d'une nécessaire modernisation des infrastructures routières au lendemain de l'indépendance du pays.

La manne pétrolière et l'âge d'or du secteur

A l'heure de son indépendance, le Gabon, avec 267 667 km² de superficie, ne comptait que 3 915 km de route, toutes dans un état déplorable. Sur l'ensemble de ce réseau, 1 565 km étaient considérés comme des routes nationales et 2 350 comme des routes régionales. Le réseau de voies de communication pour le transport des biens et des marchandises était alors compartimenté par rapport aux maigres infrastructures existantes. Ainsi Libreville desservait la région de l'Estuaire dans un rayon de 100 km. Le Woleu-Ntem (Nord) était ravitaillé par le Cameroun, alors que l'est et le sud du Gabon s'approvisionnaient par le Congo. Le réseau navigable de l'Ogooué et de la Ngounié permettait de remonter jusqu'à Ndjolé et Mouila par voie fluviale. Une bonne partie du territoire national était alors davantage tournée vers l'extérieur en raison des carences en infrastructures de communication. Pour faire face à ce frein au développement socio-économique du pays fraîche-

ment indépendant, les autorités gabonaises vont alors lancer la réhabilitation de toutes les routes existantes. Les bacs seront remplacés progressivement par des ponts, de nouvelles voies seront ouvertes pour remplacer la deuxième zone forestière au-delà de Ndjolé, où doivent s'installer des grandes entreprises forestières qui laissent la première zone aux exploitations familiales. Les vieux bacs en pirogue seront substitués par des bacs à moteur aux endroits où la circulation le justifie. Des ouvrages en dur seront construits là où les ponts de bois se sont usés par la circulation régulière des automobiles. C'est dans ce contexte que le secteur du BTP a pris son envol au lendemain de l'indépendance.

Le boom des grands travaux

Le pays, et en particulier Libreville, va devenir en peu de temps un gigantesque chantier. Les revenus dégagés par la manne pétrolière au lendemain de l'indépendance ont permis aux autorités gabonaises d'investir massivement dans les

infrastructures. Au cours de la décennie 1970, l'économie gabonaise a en effet connu des taux de croissance record avec un produit intérieur brut (PIB) en hausse de 11% entre 1970 et 1973, puis un accroissement annuel moyen de plus de 24% de 1974 à 1977. Le pays, et Libreville en particulier, vont ainsi devenir en peu de temps un gigantesque chantier. La construction du barrage de Kingulé, inauguré en 1973, a été suivie de la mise

en service du grand barrage de Poubara et de celui de Tchimbélé. Le formidable développement du commerce et du bâtiment a entraîné une forte expansion du trafic portuaire qui a nécessité la mise en service du port en eau profonde d'Owendo et de Port-Gentil. Le réseau routier a aussi bénéficié d'un budget annuel conséquent de 26 milliards de francs au début des années 1970. Ainsi, en 1975, les routes nationales gabonaises s'étendaient déjà sur un réseau de 3 000 km (bitumées et non bitumées), soit deux fois plus qu'au lendemain de l'indépendance. En 1977, les grands chantiers se multiplient avec la modernisation de Libreville devant accueillir le sommet de l'OUA. Quelque 47 km de routes sont bitumés et la Cité du 12-Mars ainsi que l'Hôtel de Ville vont être construits par Autoput Gabon. Le bouquet final de cet âge d'or a vraisemblablement été la construction et la mise en service du Transgabonais et du port minéralier d'Owendo.

Les prémices de la diversification

Les moyens financiers importants provenant de la manne pétrolière avaient contribué à la mise en œuvre d'un programme de développement économique et social particulièrement ambitieux, mis en œuvre par les grandes entreprises publiques ou parapubliques. C'était les prémices de la diversification de l'économie gabonaise en vue de l'après-pétrole. Ces entreprises – dont l'Etat était souvent actionnaire majoritaire, voire unique – étaient présentes dans tous les secteurs de l'économie nationale. Au-delà de la métamorphose de Libreville au milieu des années 1970, la transformation radicale de Port-Gentil et progressivement des autres chefs lieux de province, en particulier

Les bénéfices provenant de la manne pétrolière ont permis de financer de nombreux aménagements, comme autant d'impacts positifs sur l'activité du secteur BTP.



Les ouvrages en dur viendront progressivement se substituer aux vieux ponts en bois, usés par la circulation automobile.

Franceville qui devaient accueillir le sommet de l'UDEAC, a été le fruit de l'ambitieux programme des fêtes tournantes. Entre 1970 et 1985, le secteur BTP comptait plus d'une soixantaine d'entreprises dont les majors étaient Dragages Gabon, Colas, Autoput Gabon, Socoba, Vibec, Seteg, Enelec et bien d'autres. Ces entreprises ont joué un rôle important grâce aux dépenses d'investissement de l'Etat, qui contribue à plus de 75% au chiffre d'affaires du secteur (chiffres de 2006). En 2007 et 2008, les autorités gabonaises ont contribué à hauteur de 80% au chiffre

d'affaires du secteur des BTP, qui a achevé l'exercice 2008 avec un accroissement de la production vendue de 6,6% pour un montant de 155,7 milliards de francs CFA. Parallèlement, cette bonne tenue du secteur a contribué à la création de l'emploi par des effectifs en hausse de 8,9% en 2008 par rapport aux 6,2% de 2007. Les effectifs du secteur sont passés de 3 196 emplois permanents en 2006 à 3 396 en 2007 (ils étaient à 2 982 en 2004). En chiffres, les dépenses d'investissements ordonnancées de 2001 à 2007 ont été évaluées à 368,6 milliards de francs.

Détérioration des activités du secteur

Au regard de tous ces investissements porteurs, on pouvait aisément s'attendre à ce que trente ou quarante ans après la pauvreté soit moindre et la modernisation de l'économie nationale plus poussée. Mais les résultats attendus ne sont pas réellement au rendez-vous et la croissance escomptée se fait encore attendre. La crise des années 1980, que l'on considérait comme une situation conjoncturelle, a finalement plongé le secteur BTP dans un marasme dont il peine encore à se sortir. L'activité du secteur s'est contractée à partir de 1986 pour passer au septième rang en terme de contribution PIB. Une dégradation des activités qui s'explique par la réduction drastique des investissements publics auxquels le secteur reste étroitement lié. Les budgets dits d'austérité qui se sont succédés dès 1988 ont provoqué une crise qui a principalement impacté ce secteur qui a dû se redimensionner. A cela, il faut ajouter le retard des paiements et l'accroissement de la dette intérieure qui ont fortement affecté la trésorerie des entreprises de BTP. Une conjoncture défavorable qui a fortement

contribué à la détérioration de l'activité. Le chiffre d'affaires global de ces entreprises, qui avait atteint 300 milliards de francs en 1985 (considérée comme l'année charnière), s'est situé à 37,5 milliards de francs en 1994. Les entreprises les plus vulnérables ont disparu ou fusionné, les autres ont ajusté leurs équipements et leurs effectifs. Les licenciements économiques ont fait perdre à ces entreprises une main-d'œuvre gabonaise qu'elles avaient formées durant des années. Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours,



la productivité du secteur BTP a évolué en dents de scie. De 1985 à 1992, on enregistre une tendance baissière d'environ 35,4% résultant de la crise pétrolière. Or de 1992 à 1998, la productivité a régulièrement baissé à cause d'une insuffisance des marchés publics et d'une accumulation de la dette intérieure. Cinquante ans plus tard, le développement du secteur BTP reste un levier indispensable

au nécessaire sursaut économique du pays, dont les seules réserves pétrolières ne sauraient encore garantir un taux de croissance à deux chiffres.

NELTOH NARGO



Bureau International de Conseil et de Promotion

le leader du conseil immobilier au Gabon


BICP vous propose à la vente de nombreuses parcelles en titre foncier. Achat immobilier ou placement en France. Venez consulter nos produits en vidéo. Interrogez nos spécialistes pour tout type de montage immobilier.







■ IMMOBILIER ■ CONSEIL ■ PROMOTIONS ■
■ EXPERTISE ■ LOTISSEMENT D'ANGONDJE ■

38 ans d'expérience Africaine - 26 ans de présence au Gabon

Bureau International de Conseil & de Promotion
Immeuble BICP, Bord de mer, 1474 Av. G. Pompidou - BP 4562 Libreville
Tél : 73 18 80 / 73 17 55 / 05 31 70 00
Fax : 73 29 30 - E-mail : pchandezon@yahoo.fr - www.bicp.net



ARCHITECTURE RESEAU - SYSTEME & NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Archivage et Gestion Electronique
- Numérisation
- Système et réseau
- Développement
- Intranet

Contact

Bord de mer, 1474 Av. G. Pompidou, B.P. 4562 Libreville Gabon
Tél : (241) 44 21 88/06 04 77 32
Email : contact@sahelys.com

Défaillance du réseau routier national

La route à tout prix

Sur les 9 170 kilomètres qui constituent le réseau routier du Gabon, moins de 1 000 kilomètres sont aujourd'hui bitumés, une situation qui handicape sérieusement le développement de l'activité économique.



Cinquante ans après l'indépendance du Gabon, les faiblesses du réseau routier restent patentées et continuent de handicaper gravement l'essor de l'économie du pays. L'histoire de la construction des infrastructures de communication est récente au Gabon, notamment en raison du privilège accordé au Congo voisin, capitale de l'Afrique équatoriale française à l'époque coloniale. La construction des premières routes au Gabon date d'après la Seconde Guerre mondiale et l'intensité du développement du réseau routier a ensuite pâti de la longue et coûteuse construction du chemin de fer. Durant la construction et le lancement du Transgabonais de 1971 à 1988, le projet a englouti 885 milliards de francs CFA, soit 66% des 1 335 milliards de francs alloués au développement des infrastructures de transport pendant cette période.

Des coûts élevés, des normes à respecter
Jusqu'à aujourd'hui l'aménagement routier reste le handicap majeur du dévelop-

pement socio-économique du Gabon et l'un des premiers facteurs de l'exode rural. Des matériaux excessivement chers, une pluviométrie ravageuse, un réseau hydrographique dense, des terrains instables ; les handicaps de l'aménagement routier sont nombreux et entraînent un surcoût important. Jusqu'à récemment, il était difficile de construire un kilomètre de route pour moins de 500 millions de francs CFA. Pourtant, « le kilomètre de route est en train d'être revu à la baisse, il se situe actuellement entre 300 et 400 millions de francs CFA », affirme Ibrahim Badji, ingénieur des BTP au Gabon.

Et pour Monsieur Badji, pour faire des routes solides et durables, il faut avant tout respecter scrupuleusement les normes de fabrication. « Par rapport à la pluviométrie, les approches sont en passe d'être bien maîtrisées par les techniciens,

mais il faut respecter une bonne mise en œuvre de la couche de latérite. Une série d'essais est nécessaire afin d'avoir une bonne indication sur la latérite à utiliser, il s'agit de préparer la plate-forme en purgeant toutes les mauvaises terres et en les substituant par des terres saines. La deuxième phase consiste à utiliser une latérite de bonne classification que l'on vérifie par un test de portance. C'est ensuite au niveau du revêtement qu'il faut respecter toutes les normes. Le traitement du bitume obéit aussi à des règles car il convient de le chauffer à un certain

Seules quelques entreprises peuvent proposer des prix compétitifs en matière d'infrastructure routière.

degré pour composer l'enrobé. Il faut un minimum de 120°C pour mettre en œuvre un enrobé, mais si vous le transportez pendant plusieurs heures sans le réchauffer, celui-ci ne sera pas de bonne qualité », explique l'ingénieur en BTP. Or le respect scrupuleux de ces normes de fabrication coûte cher et seules quelques

entreprises qui tiennent le gros du marché sont en mesure de proposer des prix compétitifs pour la réalisation des infrastructures routières. Une des principales difficultés des PME du BTP au Gabon se situe en effet au niveau de l'approvisionnement en matériaux, plus précisément le bitume, dont l'approvisionnement répond à une situation de monopole. « Les grosses entreprises ont les moyens d'acquiescer une centrale de fabrication d'enrobés mais ce n'est pas à la portée de tout le monde », explique Ibrahim Badji, dont la société, malgré son expertise dans le revêtement, est souvent confinée aux travaux de routes en terre pour cette raison.

Le rôle du Fonds d'entretien routier (FER)

Reste le problème de l'entretien, indispensable à la conservation d'un réseau routier viable. « Il faut absolument prévoir les caniveaux de drainage pour les eaux parce que l'eau est l'ennemi numéro un de la route, ainsi que des brigades de surveillance pour constater les éventuelles dégradations et les réparer avant que ça ne s'aggrave », insiste encore Monsieur Badji. C'est dans cette perspective qu'avait vu le jour, en partenariat avec l'Union européenne, le Fonds d'entretien routier (FER) qui devait permettre d'autonomiser l'entretien des routes du budget de l'Etat. Ce fonds est alimenté par la taxe complémentaire sur les salaires et la redevance d'usure de la route (RUR) dégagée par la Sogara. Ce qui a notamment permis la mise en place à Fougamou d'un centre de formation des PME gabonaises dans les métiers du BTP. De gros efforts ont été consentis ces dernières années pour l'aménagement routier au Gabon, tant à Libreville que dans l'intérieur du pays, mais il reste encore du chemin à parcourir pour bâtir un réseau viable et durable, capable de faire décoller l'activité économique.

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG



A quoi sert le Fonds d'entretien routier ?



Les subventions affectées chaque année au FER II sont fixées par la loi des Finances en fonction des différents besoins routiers.

L'importance de la route comme vecteur de développement socioéconomique n'est plus à démontrer au XXI^e siècle. Pour illustration, nous pouvons nous référer au transport du bois vers les ports, à la circulation des biens et services, notamment des produits agricoles vers les centres urbains et, en retour, les échanges des services à l'intérieur du pays. En fait, un flux important de nos échanges commerciaux intra et inter-régional se fait par les routes. Bien entretenues par le FER, elles contribueront à la création de la synergie nécessaire pour assurer les meilleures conditions de mobilisation desdites ressources. Ce constat illustre que le réseau routier est au centre du développement de notre pays et que celui-ci devrait logiquement jouer un rôle primordial dans la création d'emploi productif et la relance de l'activité économique. L'infrastructure routière est capitale pour faire progresser l'agriculture, faciliter le commerce, l'intégration et lutter contre l'exode rural. Elle est en outre fondamentale pour le développement humain, y compris pour la prestation des services d'éducation et de santé aux populations pauvres. Ce n'est pas encore notre cas aujourd'hui, au regard du retard

enregistré dans la construction de routes praticables en toutes saisons. Ce qui influe directement sur le niveau de vie même des populations et sur la croissance économique de notre pays ⁽¹⁾.

Une panoplie de charges

L'objectif actuel du gouvernement est de réaliser 2 000 km de routes sur les 9 000 que compte le Gabon dans les six prochaines années avec une moyenne de plus de 350 km par an. Pour le moment, le FER – un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la double tutelle des ministères de l'Economie (financière) et de l'Equipement, des Infrastructures (technique), doté d'une autonomie financière, avec un conseil d'administration – a la charge d'administrer les fonds destinés à l'entretien du patrimoine routier national. A ce titre, il assure le règlement, à titre exclusif des dépenses liées à l'entretien, à la réhabilitation, à la gestion, à l'expédition et à la protection du patrimoine routier national, y compris les voies urbaines aménagées. Mais également à l'entretien des bacs (à défaut des ponts) gérés par l'Etat ainsi qu'à la prévention et la sécurité routière, y compris la

Levier incontournable du développement socio-économique, la route est encore confrontée au Gabon à de lourdes carences d'entretien. Pour pallier ce manquement, le gouvernement gabonais crée il y a quelques années, avec l'Union européenne, un organe de financement dédié, le Fonds d'entretien routier (FER), amélioré par la suite pour donner naissance au FER de 2^e génération (FER II), censé garantir la pérennité des routes gabonaises.

signalisation. Une panoplie de charges qui vont de l'appui aux PME/PMI des BTP, au soutien à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre en passant par les études et contrôles afférents aux tâches énumérées ci-dessus. Au regard de ce constat, 20% des ressources du FER II seront affectées au financement de travaux en régie réalisés par le ministère en charge des travaux publics. Cependant, d'où le FER II puise-t-il ces ressources ? En général, elles sont constituées par

des ressources affectées, des ressources propres et des subventions de l'Etat. L'assiette, les taux et les modalités de recouvrement de la Redevance d'usure de la route et autres ressources du FER II, sont déterminés par la loi des Finances. L'ensemble des ressources de FER II est déposé, pour effet de transparence de gestion, dans un compte intitulé « Fonds d'entretien routier de 2^e génération » ouvert à cet



effet dans les livres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Or les subventions affectées au FER II sont fixées chaque année en fonction des besoins routiers par la loi des Finances. Les bailleurs de fonds internationaux du FER Gabon sont la Banque mondiale, la BAD, le FMI, l'Agence française de développement, l'UE, l'Association des fonds d'entretien routier africains (Afera). Les difficultés majeures rencontrées par FER Gabon portent essentiellement sur ses difficultés de financement, le retard dans l'exécution des programmes, les relations avec les tutelles et le plafonnement des ressources.

⁽¹⁾ Croissance du PIB réel en 2009 : -1,4% en 2009 ; 5,4% en 2010 ; 4,9% en 2011. Croissance du PIB réel par habitant : -2,8% en 2009 ; 3,9% en 2010 ; 3,4% en 2011).

NONO DÉGOTO

Contacts utiles

- Fonds d'entretien routier Gabon, 2^e génération : www.fer-gabon.org
- Afera, immeuble SNI 13^e étage, BP 6221 Yaoundé, Cameroun. Tél. : + 237 22 22 47 52/22 22 09 27/96 04 14 01. E-mail : armfa@armfa.org ; www.armfa.org
- Banque africaine de développement (BAD) : www.afdb.org
- Union européenne : www.europa.eu
- Groupe Agence française de développement (AFD) : www.afd.fr
- Banque mondiale : www.banquemondiale.org
- Fonds monétaire international (FMI) : www.imf.org



BERNABÉ

Donnons aux Hommes les moyens de bâtir l'avenir



Avec l'offre la plus complète du marché, BERNABÉ accompagne quotidiennement l'activité de ses clients dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie, du tertiaire public ou privé.

Proposer à ses clients les meilleurs produits et les meilleurs services : au bon prix, au bon endroit, au bon moment, tel est le métier de BERNABÉ, leader de la distribution professionnelle en Afrique de l'Ouest et Centrale. Son grand nombre de points de vente, lui assure un service de référence.

Interlocuteur privilégié des artisans et des entreprises, expert en solutions techniques pour les industriels, BERNABÉ met à la disposition de ses clients, les atouts d'un groupe indépendant d'envergure internationale.

Depuis 1951, fondé sur les échanges et les contacts humains qui ont fait la richesse du groupe, BERNABÉ, modèle unique de distribution multi produits et multi métiers, a su, par sa taille, sa puissance et son panel de solutions commerciales, se positionner comme leader sur ses marchés.

■ ouverture prochaine de Bernabé Congo



Quincaillerie - Matériel industriel - Produits métallurgiques - Matériaux
CAMEROUN - CÔTE D'IVOIRE - GABON - SÉNÉGAL
www.bernabeafrique.com

L'Aluminium, c'est SOTRALGA



Tôle ondulée
Bac aluminium

- Solidité
- Sécurité
- Etanchéité

Ne rouille pas



Tél. 70 32 69

Les bailleurs de fonds

Leur soutien a été prépondérant dans le financement des grands projets au Gabon. Retour sur les actions menées par trois institutions qui ont joué un rôle majeur dans le développement du pays.



Qu'il s'agisse de l'AFD, de la Banque mondiale ou de la BAD, le rôle des bailleurs de fonds internationaux a été déterminant dans la réalisation des grands projets depuis un demi-siècle.

AFD : le bienfaiteur des infrastructures de base

Depuis les années 1970, l'Agence française de développement (AFD) a été l'un des principaux partenaires au développement des infrastructures de base du pays et reste encore à l'heure actuelle parmi les plus importants bailleurs de fonds pour le secteur BTP. Au cours des trente dernières années, elle a apporté plus de 815 milliards de francs CFA francs pour le financement de projets de développement au Gabon. Ses principaux investissements ont concerné les infrastructures, notamment aéroportuaires (extension et modernisation de l'aéroport de Libreville en 1988), portuaires (construction du port minéralier d'Owendo en 1988), routières (route Eboro-Oyem-Mitizic en 1993), hydroélectriques (les barrages de Kinguélé, Tchimbélé en 1975 et Poubara en 1981) et les équipements téléphoniques pour la couverture globale du pays. Historiquement, la première intervention de l'AFD au Gabon a été matérialisée par le financement en 1975 des barrages de Kinguélé et Tchimbélé, à hauteur de 6 milliards de francs CFA. Aujourd'hui, l'AFD finance six projets

d'infrastructures en cours. Il s'agit du projet d'assainissement des eaux pluviales de Libreville sur ses trois principaux bassins versants et la zone industrielle d'Oloumi, dont le financement s'élève à plus de 22,3 milliards de francs CFA ; le financement d'investissements structurants dans le secteur de l'eau pour l'agglomération de Libreville et l'obtention d'une qualité de service proche des standards des pays développés (11,8 mil-

liards de francs CFA) ; le projet d'aménagement de l'axe routier Libreville/port d'Owendo (9,8 milliards de francs CFA) ; le projet d'aménagement de la RN 2 entre Ndjolé et Médoumane (48,5 milliards de francs CFA) ; le projet d'assainissement de Port-Gentil par la réhabilitation des infrastructures de drainage pluvial et l'actualisation de son schéma directeur d'assainissement (36 milliards de francs CFA) ; le projet d'interven-

tion en urgence dans la zone industrielle d'Oloumi avec la reconstruction du pont Boulingui et le renforcement des berges du canal d'évacuation des eaux pluviales adjacent (2,2 milliards de francs CFA). Largement majoritaire il y a plus d'une dizaine d'années, le domaine des infrastructures ne représente aujourd'hui que plus d'un quart des fonds engagés par l'AFD au Gabon. Les parts de fonds allouées à ce secteur ont été en partie grignotées depuis quelques années par l'impérieuse nécessité de financer la lutte contre le réchauffement climatique.

La Banque mondiale : partenaire de la première heure

L'institution de Bretton Woods est engagée dans la promotion de la croissance économique du Gabon et la lutte contre la pauvreté à travers le financement des infrastructures de base depuis plus de cinquante ans. Elle a notamment contribué au financement de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) en 1959 à hauteur de plus de 1 700 milliards de francs CFA, de la SEEG en 1973 (237 milliards de francs CFA), des routes en 1964, et en appui au projet de développement des infrastructures locales (PDIL) en 2006 pour plus de 13,5 milliards de francs CFA. Son assistance financière sous forme de prêts remonte aux années 1950, à l'époque coloniale où le pays faisait encore partie de l'Afrique équatoriale française (AEF). Il s'agissait alors du financement du projet d'exploitation des mines de manganèse de Moanda dans le Haut-Ogooué et du transport du minerai au port de Pointe Noire. Un gisement de manganèse estimé à l'époque à 500 000 tonnes de minerai par an. C'est en janvier 1959 que le prêt sollicité par la Comilog, avec la garantie de la France, a été accordé pour les études et l'exploitation du manganèse, le transport par téléphérique de Moanda à Mbinda et par chemin de fer au port de Pointe Noire. Le coût global du marché se chiff-

La Banque africaine de développement a été sollicitée pour participer au financement du bitumage de 512 km de routes dans le cadre du Programme d'aménagement du réseau routier lancé en 2002.



rait à environ 4 046 milliards de francs CFA, dont 1 729 milliards ont été prêtés par la Banque mondiale. Le reste a été financé par la partie française notamment l'Etat et la Caisse de coopération. Le capital de la Comilog s'élevait à l'époque à 250 milliards de francs CFA. Les termes du remboursement du prêt étaient très avantageux dès lors que l'échéance était de quinze ans avec une période de grâce de quatre ans et un taux d'intérêt annuel de l'ordre de 2%.

Le projet SEEG s'élevait quant à lui à 20 millions de dollars (soit 5 milliards de francs CFA) et la Banque mondiale a apporté un financement de 9,5 millions de dollars (2,3 milliards de francs CFA) pour la production, le traitement et l'extension du réseau de distribution d'eau de Libreville dont la croissance de la population était passée de 90 000 à 500 000 habitants en 1979 (7%). Auparavant, en 1964, l'institution de Bretton Woods avait financé la construction des infrastructures routières à hauteur de plus de 3,3 milliards de francs CFA. Il y a eu ensuite le projet avorté de construction et d'amélioration de 900 km de route nationale dont l'accord a été signé entre le Gouvernement et la Banque mondiale. Son coût global était estimé à 3,4 milliards de francs CFA, financé à environ 87% par la Banque mondiale (le taux d'intérêt du prêt était de 2% l'an). Après l'échec de ce projet de réseau routier pour désenclaver les provinces, il y eut un passage à vide dans le partenariat entre Banque mondiale et le Gabon de 1977 à 2000. La reprise ne s'est faite qu'en 2003 avec un certain nombre de projets locaux dont l'appui au Projet des infrastructures locales (PDIL) en 2006 pour un montant de 13,5 milliards de francs CFA. L'accord a été signé le 12 juin 2006 et le Gouvernement a satisfait aux conditions de mise en vigueur en mars 2007. L'actuel projet en cours porte sur l'élargissement de la nationale 1 du PK0 au PK12.

BAD : le faiseur de routes

Avec 70 projets réalisés au Gabon depuis 1960, la Banque africaine de développement (BAD) reste l'un des partenaires majeurs pour le développement du pays. Si les projets qu'elle finance sont pour la plus large partie axés vers les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'éducation, de l'accroissement des

ressources budgétaires par le biais de l'appui aux réformes structurelles et la qualité des services de base, la BAD se retrouve également dans l'appui au secteur BTP, notamment pour les infrastructures routières.

Pour améliorer la couverture du pays en infrastructures routières, le Gouvernement a lancé en 2002 le Programme d'aménagement du réseau routier (PARR) portant sur le revêtement ou la réhabilitation de 2 579 km de routes sur la période 2002-2012. La BAD a participé au financement de ce programme avec l'Union européenne, l'AFD et les Fonds arabes. Avec cette réalisation, le pourcentage du réseau revêtu devrait passer de 11% en 2006 à 30% en 2012. C'est dans le cadre de cette stratégie opérationnelle que le Gouvernement a sollicité la participation de la BAD au financement du bitumage d'environ 512 km de routes. Il a été convenu que l'in-

tervention de la BAD se ferait en deux phases. La première phase est intitulée Programme routier phase 1 (PR1) et consiste en la réalisation des travaux sur trois routes ainsi que des études routières qui prépareront la deuxième phase de ce programme. Il s'agit des tronçons Fougamou/Mouila, La Léyou/Lastoursville et Ndené/Lebamba. Le PR1 est financé par la BAD et le Gouvernement. Le prêt de la BAD d'un montant de 175,5 milliards de francs CFA sert à financer la totalité du coût en devises et 64,92%

du coût en monnaie locale. Pour le PR2, les travaux routiers portent sur l'aménagement et bitumage de trois routes totalisant un linéaire de 189 km. Il s'agit des axes Mouila/Ndené (70 km en zone de savanes sur terrain plat à peu vallonné) ; Ndené/Tchibanga (85 km dont 25 km en zone de savane et 60 km en zone de forêt de montagne) ; et Port Gentil/Mandorové (34 km). Le coût global des mesures d'atténuation et de bonification des impacts du PR2 et des actions d'accompagnement est évalué à 2,9 milliards FCFA.

Auparavant, la BAD avait financé trois projets routiers d'entretien : le projet d'entretien routier, approuvé en 1989 pour un montant de 20,3 milliards de francs CFA et achevé en 1993 ; le projet de réhabilitation et d'aménagement routiers, approuvé en 1993 pour un montant de 57,4 milliards de francs CFA et

achevé en 1997 ; et le projet de réhabilitation de la route Franceville/La Léyou et d'aménagement de la route La Léyou/Lastoursville, approuvé en décembre 1995 pour un montant de 41,9 milliards de francs CFA. En ce qui concerne ce dernier projet, les travaux de la route Franceville/La Léyou sont achevés. Par contre, un montant de 24,5 milliards de francs CFA relatif à l'aménagement de la route La Léyou/Lastoursville a été annulé en raison des études complémentaires géotechniques et d'assainissement qui se sont révélées nécessaires. Ces études ont été ensuite réalisées et cela a permis de retenir le tronçon La Léyou/Lastoursville dans le cadre du présent programme.



Contact : Banque africaine de développement, bureau régional du Gabon : immeuble Saint-Georges, quartier Kalikak, BP 4075 Libreville. Tél. : +241 76 85 76/241 76 85 79. Ext. 6600-6649. Fax: +241 76 85 77.

- M. Boubacar Traoré : représentant résident.
- M. Gharbi Jaouad Mohammed : directeur du département des opérations, agence temporaire de relocalisation (ATR). BP 323-1002, Tunis-Belvédère, Tunisie. Tél. : (216) 71 10 2833/71 10 2060. Fax : (216) 71 103760.

NELTOH NARGO

Avec 70 projets réalisés au Gabon depuis 1960, la BAD ne s'est pas limitée aux infrastructures routières et a su se positionner comme un partenaire majeur pour le développement du Gabon.



Marie Julie Nsé Ndzime

« Nous voulons participer au développement de notre pays »

Déterminée et ambitieuse, c'est ainsi qu'on pourrait définir Marie Julie Nsé Ndzime, fière patronne de l'imprimerie Dynastie, située près de Michel Marine à Libreville, une PME qu'elle a créée et qu'elle gère d'une main de fer depuis vingt-cinq ans.



« La valeur d'un être humain ne se mesure pas à l'aune de ses chutes, mais réside dans celle qu'il met pour se relever », dit un adage africain. Marie Julie Nsé Ndzime l'a prouvé en bravant tous les obstacles qui ont jalonné son parcours d'entrepreneur. La cinquantaine révolue, décontractée et un visage rond toujours illuminé par un sourire éclatant, Marie Julie a un franc-parler qui dérange parfois mais qui lui attire aussi l'admiration de son entourage. Elle dit ne réclamer que son droit d'exister, d'entreprendre et de contribuer au développement économique et social de son pays.

Un parcours d'autodidacte

« Nous ne voulons pas être les mendiants de la République. Nous voulons désormais participer au développement de notre pays en étant des acteurs et des accompagnateurs », revendique-t-elle avec détermination. De petite vendeuse de fruits au marché Mont-Bouët, elle s'est décidée à apprendre un métier pour s'assumer et assurer son avenir et celui de son enfant. Après avoir dû quitter

très jeune les bancs de l'école à cause d'une maternité précoce, elle a toujours été déterminée à y retourner par la filière professionnelle. C'est ainsi qu'avec les bénéfices de son commerce de fruits, elle a épargné suffisamment d'argent pour s'inscrire au cours de dactylographie au centre professionnel de Nkembo dans les années 1970, avant de suivre sur le tas la formation professionnelle d'imprimeur chez un particulier de Libreville. Un parcours atypique dont elle ne se lasse pas de rappeler les contours. « J'avais une envie folle de créer ma propre structure. J'ai réussi aujourd'hui à la bâtir et ensemble, nous avons grandi comme une mère et son enfant. Mon ambition est toujours d'aller de l'avant, de la voir grandir et se consolider sur le marché gabonais. »

Ambitieuse, elle est de la classe des entrepreneurs qui montent en puissance et assume aujourd'hui pleinement son statut de chef d'entreprise. « Au fur et à mesure que le temps passait, j'ai vécu dans mes entrailles, au profond de moi-même, cette espèce de divorce entre mon enfance

ratée, la vie de jeune fille mère et toutes les contraintes du système dans lequel je vivais. Les pressions sociales, familiales, le goût du paraître et des convenances sont tels que beaucoup de filles de mon âge n'oseraient pas franchir le cap pour aller vers une autre vie, se prendre en charge au bout des sacrifices. J'ai résisté en optant pour le parcours du combattant. Je ne crois pas qu'on puisse être heureux sans se poser des questions, sans se remettre en cause. J'ai toujours considéré que la remise en cause doit être un sport quotidien. Je pense que le combat, et encore moins la guerre, pour la réussite professionnelle et sociale totale n'est jamais gagnée. Il y a encore du chemin à faire parce qu'il faut parvenir à trouver sa voie. Chacun doit la chercher et la trouver à sa manière. Moi je l'ai trouvée », confie-t-elle avec

fierté. A l'âge de 22 ans, elle a été engagée comme ménagère à l'imprimerie Rapidex, où elle a fait ses premiers pas. C'était en 1982. Par son sens de la curiosité et son dévouement au travail, elle a convaincu son employeur qui a commencé à lui confier des tâches à l'imprimerie. Patiemment mais sûrement, elle a gravi les échelons pendant six ans et a fini par maîtriser les différents rouages du travail de l'imprimerie. Au finish, elle a monté sa première imprimerie en 1990, qu'elle a dénommée Dynastie comme pour pérenniser cette œuvre.

Du matériel performant

Dynastie s'est constituée en 2001 en société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 20 millions de francs CFA qu'elle gère avec son fils, dont la naissance avait provoqué l'interruption de ses études. Elle rappelle en signe de reconnaissance que c'est grâce à un crédit octroyé par le Fonds d'aide et de garantie que l'imprimerie s'est dotée en 1992 d'un matériel performant qui manquait à sa chaîne de production : une imprimante à pédales. Mais l'ambition de voler encore plus haut l'a conduite au Canada où elle s'est équipée de matériel encore plus performant. L'entreprise dispose à ce jour d'un outil productif d'une valeur de 300 millions de francs acquis sur fonds propres. Avec une presse offset Kord Heidelberg d'une capacité productive de 25 000 tirages/jour en quadrichromie, une platine Typo pour perforation et numérotation de carnets et autres impressions, une imprimante numérique, des presses à chaud et un carrousel à 6 têtes Tiflex pour les casquettes et tee-shirts (100 exemplaires/jour), un service laboratoire complet et un service PAO et DAO pour la conception de maquettes et BAT.

Mais malgré tout cet attirail, son chiffre d'affaires dépasse difficilement les 5 millions de francs CFA par mois. Explication : le manque de marché. « Je veux encore pousser plus loin afin d'obtenir des résultats surprenants », conclut Marie Julie Ndzime, postée devant son imposant 4x4. Il est bien loin le temps où elle prenait le taxi pour aller vendre des fruits à Mont-Bouët...

NELTOH NARGO

« Il faut parvenir à trouver sa voie. Chacun doit la chercher et la trouver à sa manière. Moi, je l'ai trouvée »

Soif
d'originalité ?

VODKA PAMPLEOUSSE

VODKA PAMPLEOUSSE

BOOSTER

Goûtez à de nouvelles sensations

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

La Zone économique spéciale de Nkok Un nouvel eldorado gabonais pour les investisseurs



Elle sera desservie par le futur aéroport international d'Andem, dotée d'un guichet unique pour faciliter les relations avec les entreprises ainsi que d'infrastructures adaptées. Issue d'un partenariat entre la République gabonaise et Olam International Singapour, la future Zone économique spéciale (ZES) de Nkok disposera de nombreux atouts pour attirer les investisseurs.

Actuellement, le pétrole est la richesse la plus importante du Gabon et la principale force motrice de l'économie gabonaise. Il représente 77% des exportations et environ 45% du PIB national avec 40 entreprises en activité dans le pays, principalement américaines et françaises. Vient ensuite le manganèse dont le Gabon est le deuxième producteur mondial avec 3,25 millions de tonnes produites en 2008. Sur le plan économique, le secteur du bois occupe aussi une place primordiale puisqu'il fournit de l'emploi à 28% de la population du Gabon. Mais le pays n'exporte encore que 60% de ses grumes et ne transforme sur place guère plus de 40% du bois exploité. Pour impulser l'émergence d'une industrie forestière à forte plus-value, le gouvernement a interdit l'exportation des grumes depuis le 1^{er} janvier 2010 et mis en place de puissants leviers pour l'industrialisation de cette filière. A cet effet, le gouvernement a signé en mars dernier avec le groupe Olam, de Singapour, un protocole d'accord pour le développement d'une zone économique spéciale multisectorielle. Présent au Gabon depuis 1998 dans l'import de produits alimentaires et le négoce de bois,

Olam est en charge de la viabilisation des terrains et de la construction des voies de communication internes de la zone économique. A terme, le groupe investira dans la transformation du bois de premier degré, et est déjà en contact avec des investisseurs chinois, malaisiens, indonésiens et indiens susceptibles de s'engager dans la transformation de deuxième et troisième degrés à forte valeur ajoutée.

Un emplacement privilégié
Situé à 27 km de Libreville, c'est le site de Nkok qui a été choisi pour ériger cette zone franche. Aux confluences des bras maritimes, de la voie ferrée et de la route nationale, le site de Nkok, qui abrite jusque-là les usines de fabrication du Transgabonais, est également situé à 40 km du futur aéroport international d'Andem. La ZES de Nkok s'étendra sur une superficie d'environ 1 126 hectares qui seront développés par étapes progressives eu égard à l'ampleur du projet. Nkok est par ailleurs situé à 12 km du point de fusion de toutes les routes des zones forestières d'Oyem, Makokou, Koula-Moutou et Ndjolé. La station de chemin de fer la plus proche est à Ntoundou, à environ 14 km, tandis que la station

de chemin de fer d'Owendo se trouve à environ 22 km du site. Au sud du site on trouve de nombreux canaux d'eau à moins d'un kilomètre qui relient le site à l'Ikoi Komo, le ruisseau communiquant en amont vers l'Estuaire. La RN1 passe au nord du site, à moins de 2 km et l'aéroport international le plus proche est pour l'instant celui de Libreville. Pour attirer les investisseurs, le gouvernement a décidé d'accorder d'importants avantages fiscaux et douaniers, ainsi que des facilités administratives aux entre-

prises qui s'installeront sur le site. Le gouvernement installera également au sein de la Zone économique spéciale de Nkok un guichet unique chargé de la gestion de l'ensemble des formalités et des démarches relatives à l'implantation des entreprises dans la zone afin de faciliter la délivrance des permis, licences, immatriculations et autorisations nécessaires pour leurs activités, y compris des visas, permis de travail ou tous documents nécessaires pour travailler au sein de la zone franche. Encadré et assisté par le gouvernement, les

Présentation de Olam International Limited

Basé à Singapour depuis 1989, Olam International est principalement actif dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement de produits agricoles et des ingrédients alimentaires, avec plus de 20 produits et une présence directe dans 60 pays. Olam International se classe parmi les 40 plus grandes sociétés cotées en Bourse à Singapour et a développé parallèlement ses secteurs d'activités, notamment dans le domaine agricole. Aujourd'hui Olam International est :

- le plus grand fournisseur au monde de noix de cajou, de café robusta et de sésame,
- parmi les 3 premiers fournisseurs de cacao, de riz et d'épices,
- parmi les 5 premiers fournisseurs de cacahuètes, de bois durs tonneriers et tropicaux,
- parmi les premiers stimulateurs économiques en Afrique.

Contacts

- Coordonnateur général Olam Emergent, projet Gabon ZES de Nkok : Ogandaga Théophile. Tél. : +241 72 23 37. Fax : +241 72 23 41
- Manager du projet ZES : Anais Anguilet. Tél. : +241 72 23 37. Fax : +241 72 23 41.

JOHNNIE WALKER
KEEP WALKING



experts de l'industrie et des spécialistes, le guichet unique sera chargé de :

- recevoir, traiter et contrôler l'ensemble des déclarations en matière fiscale, douanières et sociales devant être accomplies par les investisseurs ;
- servir d'interface unique pour coordonner, confirmer et redresser les griefs des entrepreneurs.

Le gouvernement a également mis en place un ensemble de mesures et prévu un ensemble d'infrastructures pour faciliter l'installation des entreprises et des travailleurs sur le site avec notamment des assouplissements en matière d'octroi de visas d'entrée et de permis de travail pour les salariés expatriés ; une assistance concernant le logement des employés ; l'établissement de bureaux ; des magasins pour les pièces de rechange ou encore des centres de formation.

Le site disposera enfin d'infrastructures communes spécialisées, notamment dans le secteur du bois avec un parc commun de grumes, un parc commun de séchage et une usine de transformation des dé-

chets en énergie électrique. Le terrain dispose par ailleurs d'une infrastructure permettant l'évacuation des eaux usées et des déchets en dehors de la zone économique spéciale.

Un souci de respect de l'environnement

Pour les besoins en eau, estimés à environ 25 millions de litres par jour, la ZES sera reliée au réseau de distribution déjà existant dans les villages voisins, comme pour les besoins en électricité, en attendant la centrale de 64MW qui sera bientôt érigée à une dizaine de kilomètres du site. Des écoles, des centres éducatifs, notamment un centre de formation spécialisé dans la transformation du bois, seront aussi mis en place. Les études d'impact environnemental ont permis de vérifier l'absence de mangroves écologique-ment sensibles ou d'écosystèmes fragiles sur le site, ainsi que d'espèces protégées. Et pour garantir un impact écologique minimum sur l'environnement, les déchets produits par les industries seront traités

Les avantages fiscaux de la ZES

- Exonération de taxe sur les bénéfices industriels et commerciaux pendant dix ans. Au début de la onzième année, ils seront assujettis à une taxe prélevée aux taux de 10% pendant cinq ans. La taxe sur le bénéfice est de 35%.
- Exonération sur la TVA, qui est de 18%. Si la TVA vient à être prélevée, le gouvernement remboursera la compagnie dans les trente jours qui suivent.
- Exonération de taxe sur les dividendes qui est de 20%.
- Exonération de taxe douanière sur l'importation des équipements.
- Exonération de taxe douanière sur l'importation des pièces détachées.
- 100% de liberté sur le rapatriement des fonds.
- Relaxation sur l'importation de la main-d'œuvre.
- Exonération de la taxe sur la prestation qui est de 9,5%.
- 50% de réduction sur la consommation de l'électricité.
- Exonération de la taxe sur le revenu.
- La vente entre compagnie sur la zone économique spéciale est considérée comme export.
- La loi SEZ est établie pour protéger les investisseurs.
- L'exonération des contributions foncières des propriétés bâties et non bâties.
- Les investisseurs sont libres de procéder aux transferts de fond via des banques commerciales ou les institutions financières gabonaises ou leurs intermédiaires.

essentiellement et renvoyés dans l'usine de traitement des déchets dans la zone et un contrôle de sécurité sera effectué 24h/24 aux endroits clés dans la SEZ afin de maintenir la stabilité dans la région. Des infrastructures de communication, des services bancaires, des espaces commerciaux et des installations de loisirs devraient être également aménagés dans la zone industrielle.

Contact : Projet Gabon Zone économique spéciale. Siège social : galerie Tsika M'Bolo, BP 13559, Libreville, Gabon. Tél. : +241 04 23 17 17 ou +241 07 18 23 23.

NELTOH NARGO
ET JEAN DE DIEU ZOK ENDONG

L'ART DE LA RENCONTRE
MEETING IS AN ART

Laico
OKOUME PALACE
LIBREVILLE

Demoko, Benjé, Bissau, Brazzaville, Dar Es Salaam, Djarta, Entebbe, Hummeret, Kigali, Libreville, Niamez, Durgaköy, Tunis.

www.laico-hotels.com

INTERVIEW

Gagan Gupta, directeur général de Gabon Advance

« *Tout est possible, mais la priorité est accordée aux investisseurs spécialisés dans la transformation du bois* »

A pied d'œuvre pour l'aménagement du site qui abritera la Zone économique spéciale de Nkok, Olam Gabon prévoit d'importantes retombées économiques pour ce dispositif appelé à devenir la plus vaste zone franche de la sous-région d'Afrique centrale. Le directeur général de Gabon Advance, Gagan Gupta, revient sur les avantages et la portée de ce projet titanesque.



ECONOMIE GABON + : Quelles sont les caractéristiques et l'origine du projet de la Zone économique spéciale de Nkok ?

Gagan Gupta : Il vise à créer et à développer près de la localité de Nkok, située à environ 27 km de Libreville, une zone économique spéciale destinée à promouvoir et attirer les investissements plurisectoriels de types industriel, commercial et de services en favorisant l'implantation d'entreprises. Il s'agit également de permettre le développement des exportations et de l'investissement direct, gabonais et étranger ; de favoriser le développement des productions et des ressources natu-

relles nationales ; de développer les industries de fabrication de produits issus de deuxième et troisième transformations du bois et de développer de nouveaux processus et des solutions techniques, ainsi que leur mise en œuvre dans l'économie nationale. Le projet Gabon ZES doit enfin permettre d'accroître la compétitivité des biens produits et des services rendus et développer l'infrastructure économique du Gabon, notamment en favorisant la création d'emplois.

E. G. + : Quels sont les partenaires du projet ?

G. G. : Celui-ci est mené dans le cadre d'une coopération entre la République ga-

bonaise et Olam International Singapour. Elle est régie par un protocole d'accord signé par les deux parties en mars 2010. Ces accords fixent les termes et les conditions des relations de coopération entre les deux parties en vue de la création et du développement de cette zone économique spéciale. Cela contribue à développer des synergies qui seront bénéfiques à la réalisation du projet dans les meilleurs délais.

E. G. + : Quels sont les avantages procurés par cette présence dans la Zone économique spéciale de Nkok ?

G. G. : Elle offre un régime fiscal, douanier et commercial comparable à ceux offerts traditionnellement dans d'autres zones franches : exonération fiscale totale pour les entreprises pendant dix ans, et au-delà de cette période le taux d'imposition sur les bénéfices sera limité à 10% ; incitations fiscales à l'investissement et à l'embauche ; impôt sur le revenu des personnes physiques réduit ; exonération totale en matière de taxes douanières ; absence de licence d'importation, d'exportation, de contrôle des prix et liberté des transferts financiers.

Au niveau des infrastructures, la zone retenue représente au total 12 000 hectares, situés à environ 27 km au sud de Libreville. A court terme, les premiers 500 ha seront mis en valeur en accord avec la phase 1 qui sera terminée en mars 2011. Les concessions pourront être acquises par les entreprises sous forme de terrains nus viabilisés ou de bâtiments. Les responsables du projet prévoient de définir de façon la plus fine possible les besoins en infrastructures avec les premières entreprises désireuses de s'y installer.

E. G. + : Une zone industrielle pour quels investisseurs, quels produits et quel marché ? Quelle est la portée économique et sociale de ce projet ?

G. G. : Tout est possible mais la priorité est accordée aux investisseurs spécialisés dans la transformation du bois.

E. G. + : Concrètement, quelles sont les retombées pour le Gabon ?

G. G. : Elles sont d'ordre économique, environnemental et social. Sur le plan économique, ce projet va permettre la transformation sur place de nos matières premières, notamment le bois, le développement des industries afférentes et le transfert de technologies, l'accroissement

des investissements directs étrangers et les exportations. Sur le plan social, ce sont plus de 7 000 emplois qui pourront être créés. Sur le plan environnemental, le projet Gabon ZES prévoit la construction d'une centrale électrique utilisant comme source d'énergie la biomasse issue des déchets du bois, qui seront ainsi gérés de façon appropriée.

E. G. + : Les petits exploitants forestiers, durement frappés par la mesure gouvernementale d'interdiction d'exploitation de grumes, pourront-ils également bénéficier de ce projet ?

G. G. : Oui en effet, les petits exploitants forestiers pourront en bénéficier.

E. G. + : Quelles sont les modalités prévues pour l'acheminement des produits jusqu'au port et pour la distribution locale ?

G. G. : Il existera trois moyens de transport pour acheminer les produits au port et les distribuer localement : le transport fluvial, le transport ferré et le transport routier.

E. G. + : Sur quelles prévisions tablez-vous pour la rentabilité et l'amortissement du projet ?

G. G. : Les études menées montrent que le projet est économiquement rentable au regard des données économiques et financières, notamment en ce qui concerne le marché international du bois et de ces produits. Avec les avantages fiscaux, douaniers et la réduction du coût de l'électricité, le projet est financièrement viable.

E. G. + : Quelles sont les multinationales qui ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet ?

G. G. : Plusieurs sociétés de renommée nationale et internationale ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt. Nous sommes confiants quant à leur implantation dans la zone.

E. G. + : Des études d'impact environnemental ont-elles déjà été réalisées ? Quels en sont les résultats ?

G. G. : Elles ont été menées par un cabinet d'étude de la place. Des mesures destinées à minimiser l'impact des travaux envisagés sur le site ont été retenues et mises en place.

PROPOS RECUEILLIS PAR NELTON



entraco

Une expérience tout terrain
Les travaux routiers
Le bâtiment en tous corps d'état
L'hydraulique



La société

Nouvellement entrée dans le secteur du BTP en 2004, la société ENTRACO a su allier efficacité, et originalité dans la conduite de ses projets; elle a même pu capitaliser une riche expérience dans la conception, l'étude et la réalisation de nombreuses infrastructures publiques et privées.

Notre mission

Réaliser les grands projets d'un aménagement du territoire initiés par le Gouvernement et les acteurs du secteur privé.

La volonté d'ENTRACO est l'obsession de la qualité et le savoir-faire des hommes, alliés à la maîtrise des hautes technologies, à la capacité d'invention et au réservoir de compétences d'une équipe, qui permettent à ENTRACO de relever le défi dans chacun de ses métiers.

BP: 550 Libreville - Gabon
Tel : + 241 44 35 46/47/48
Fax : + 241 44 35 43
e-mail : entraco@entraco.net

SHELL GABON



UN QUINQUAGÉNAIRE DÉTERMINÉ, PERSÉVÉRANT ET FIDÈLE DANS SES RELATIONS

Cinquante ans construits sur des valeurs universelles, c'est-à-dire de l'AEF (Afrique équatoriale française) à l'Etat Nation, c'est un moment d'importance pour Shell Gabon car il symbolise non seulement la détermination et la persévérance des hommes dans la conduite de leurs activités, mais aussi la permanence de ses relations avec l'Etat.

LES DÉBUTS DE SHELL AU GABON

La compagnie est arrivée au Gabon 1960 en tant que Compagnie Shell de Recherche et d'Exploitation au Gabon (COSREG), aujourd'hui Shell Gabon. Après d'intenses recherches dans le sud-ouest du Gabon, elle découvre 1963 le champ de Gamba, après le forage d'un puits d'exploration de 900 mètres à Kissenda.

Afin de faciliter l'exportation du brut, les dirigeants de la compagnie, dans un souci de rentabilité, ont pris la décision de construire le terminal dans le voisinage du champ découvert. C'est ainsi que quatre années plus tard, le 21 février 1967, le terminal pétrolier de Gamba entre en activité avec le chargement de la première cargaison de brut de Gamba.

La même année, le gisement d'Ivinga est découvert, non loin de Gamba. Gamba/Ivinga est alors la plus grande accumulation de pétrole jamais trouvée au Gabon à cette époque.

Le développement de Gamba/Ivinga

va nécessiter d'importants investissements pour la construction des sites de travail et d'habitation, ainsi qu'une campagne de recrutement de personnel.

LES ANNÉES 1970

L'aventure de Shell ne se situe pas seulement à terre, c'est-à-dire en on-shore, mais également en mer (off-shore) dans la décennie 1970-1980 avec la dé-

couverte de Lucina au large de Mayumba en 1971 et le champ de gaz de Mbassou à terre la même année.

La ville de Gamba, où les effectifs de la communauté pétrolière s'étaient accrus, voit un programme d'extensions sociales entrepris par Shell Gabon avec la construction de logements pour les employés, d'un collège d'enseignement secondaire qui existe encore aujourd'hui, ainsi que des travaux d'extension des routes et d'agrandissement de l'aéroport.



Visite du Chef de l'Etat Omar Bongo à Gamba

LA DÉCOUVERTE DE RABI KOUNGA

Consciente de la nécessité d'augmenter ses réserves, Shell Gabon débute dans les années 1980 une nouvelle campagne de forage à terre et en mer qui débouchera sur la découverte des gisements d'Echira, Niungo et Moukouti et du gisement de Rabi Kounga 1985. Rabi sera alors le plus grand gisement de pétrole découvert au Gabon avec plus de 1 milliard de barils en place. La découverte de Rabi Kounga a eu un impact considérable sur l'emploi et le développement des infrastructures à Gamba. Un pipeline de 125 kilomètres est construit pour relier Rabi au terminal de Gamba et un autre de 220 kilomètres de Rabi au terminal du Cap Lopez. De nouveaux bacs de grande capacité sont construits au terminal de Gamba pour accueillir la production de Rabi.

Tous ces travaux nécessitant une main-d'œuvre de qualité, Shell Gabon initie alors une politique de recrutement et de formation du personnel local pour l'adapter aux nouvelles méthodes de



travail et aux nouveaux outils de plus en plus performants. La population de Gamba s'accroît au rythme de la production pétrolière avec les nouvelles opportunités.

En 1997 la production journalière de Rabi culmine à 239 000 barils jour, et en juillet de la même année la production cumulée atteint le record de 500 millions de barils.

PROTÉGER LES HOMMES ET L'ENVIRONNEMENT

Compte tenu des risques inhérents aux opérations pétrolières, le programme de construction d'infrastructures techniques et sociales, dès 1980, va aller de pair avec des mesures de protection des hommes et de l'environnement.

Une politique de conservation de la richesse naturelle de la région de Gamba a été mise en place. Elle se matérialise

par des partenariats avec des organisations non gouvernementales telles que le Smithsonian pour évaluer et surveiller l'impact des activités de l'entreprise sur la biodiversité du complexe des aires protégées de Gamba où Shell Gabon opère. Plus de 100 publications vont découler de cette initiative qui renforceront la certification ISO 14001 obtenue en octobre 2000 et renouvelée depuis tous les trois ans.



LA VISION GAMBA 2015, LE FUTUR APRÈS-PÉTROLE

Afin de contribuer aux initiatives de la communauté de Gamba, Shell Gabon va soutenir la mise en place des projets générateurs de revenus non liés au pétrole, parallèlement à la réflexion sur un avenir après-pétrole pour le département de Ndougou.

Le Programme d'appui au développement durable du département de Ndougou voit ainsi le jour dans les années 2000, en partenariat avec les organismes de développement, les collectivités locales et le Gouvernement pour aider le département de Ndougou dans son développement futur. Dans ce sens, un exercice de vision prospective dénommé Gamba Vision 2015 est lancé en collaboration avec l'université Omar-Bongo, des consultants internationaux et le PNUD pour réfléchir sur les scénarios possibles de développement du département et les stratégies pour l'atteindre.

Au titre des activités de ce projet figurent des formations en gestion de microprojets pour les entrepreneurs de Gamba en collaboration avec l'Office national de l'emploi (ONE), l'octroi de microcrédits aux promoteurs de Gamba en partenariat avec le Fodex et la mise en place d'un programme de santé communautaire pour la lutte contre le sida, la tuberculose, le paludisme et la conduite de campagnes de vaccinations en partenariat avec le ministère de la Santé et le PNUD. Au plan des ressources humaines, l'attention sera maintenue sur le recrutement et le développement du personnel local par le biais de formations locales



et internationales particulièrement par l'expatriation en Afrique, en Amérique, en Asie et en Europe.

PERSPECTIVES

Les cinquante années de présence de Shell au Gabon ont été marquées d'efforts continus pour découvrir du pétrole, maintenir ses actifs et promouvoir les relations avec ses parties prenantes.

Au portefeuille d'actifs en production constitué des gisements de Gamba/Ivinga, Rabi Kounga, et Toucan, s'est récemment ajoutée la production du gisement de Koula portant à plus de soixante mille barils par jour la quantité de brut produit par Shell Gabon.

Pour continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'économie nationale, Shell Gabon poursuit ses efforts dans le secteur de l'exploration afin de trouver de nouvelles réserves et compen-

ser ainsi le déclin naturel du champ de Rabi. Et pour ce faire, elle fonde beaucoup d'espoirs sur les blocs en mer profonde et sur le développement de nouvelles opportunités telles que l'exploitation du gaz naturel liquéfié. Lequel projet apportera un nouveau développement industriel au Gabon tout en réduisant l'impact environnemental par la réduction du volume de gaz brûlé pendant la production.

Shell Gabon se félicite du rôle clé joué par sa technologie de pointe dans le succès de ses opérations aussi bien en mer qu'à terre tout en reconnaissant avoir acquis une compétence avérée en matière de gestion d'actifs matures. Mais la compagnie souligne aussi que cette réussite, pendant toutes ces années, s'est faite grâce à la détermination et la persévérance de ses équipes, à la stabilité du pays et à la bonne qualité des relations avec l'Etat et avec ses partenaires qui lui ont également permis d'exploiter ses actifs de manière optimale.



Mr. Adrian Drewett, PDG Shell Gabon



SHELL GABON, LES DATES CLÉS

- 1960 :** installation de Shell au Gabon.
- 1963 :** découverte du champ de Gamba.
- 1967 :** découverte d'Ivinga et construction du terminal pétrolier de Gamba. La technologie utilisée à partir de 2005 a été l'installation du système centralisé de contrôle des équipements (DCS) au terminal. Suivie en 2006 de la mise en service du système de surveillance à distance des principaux paramètres de production en tête des puits (système V-Monitor). Le terminal pétrolier de Gamba est le deuxième terminal pétrolier du Gabon après Cap Lopez, avec six bacs de stockage et une capacité totale de 1,4 million de barils. C'est en fait une plate-forme où est opéré un chargement de pétroliers pour le compte de la République gabonaise, Shell Gabon, Amerada, Hess, Energy Africa, Perenco, Total Gabon, Sinopec. Une véritable plate-forme de partenariat.
- 1971 :** découverte de Lucina.
- 1984 :** découverte d'Echira.
- 1985 :** découverte de Rabi, l'un des plus grands champs de pétrole découvert en Afrique au sud du Sahara. Sa mise en œuvre a constitué le plus grand chantier industriel au Gabon après le Transgabonais durant les années 80.
- 1987 :** découverte de Moukouti.
- 1988 :** découverte de Niungo.
- 1989 :** début de la production de Rabi.
- 1998 :** pic de la production, soit 220 000 barils/jour.
- 1999 :** record de production cumulée : 500 millions de barils à Rabi et record annuel sans accident.
- 2001 :** découverte du champ Toucan, situé on-shore à 25 km au nord de Rabi et à 6 km au sud du village Yeno. Première production en octobre 2002 vers la centrale de Rabi. Production via les installations permanentes en fin février 2007.
- 2004 :** découverte du champ Damier et Koula.
- 2007 :** quarante ans du terminal Gamba.
- 2010 :** cinquante ans de Shell au Gabon.

Sénégal : pour que le bateau ne coule pas

Les prévisions du FMI font état au Sénégal d'un taux de croissance de 3,5% en 2010. Sous réserve cependant de la reprise économique mondiale annoncée, et surtout de la conduite scrupuleuse des réformes structurelles nécessaires, notamment dans les secteurs de l'énergie, du transport, des finances publiques, de l'environnement des affaires...



Parmi les grands projets attendus, l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio, financée par l'Etat sénégalais et différents bailleurs de fonds internationaux.

Depuis 2006, l'appareil de production sénégalais est plutôt en panne, avec comme conséquence une évolution erratique de la croissance économique dont le taux, après la dévaluation du franc CFA en 1994, tournait autour d'une moyenne de 5% avant de connaître en 2001 une chute drastique à 2,1%, soit pire que son niveau d'avant 1994 (2,5%). La relance notée en 2007 (4,8%) n'aura été qu'un feu de paille car depuis, la courbe ne cesse de descendre : 2,5% en 2008, 1,6% en 2009. La dette intérieure contractée par l'Etat envers le secteur privé, qui était évaluée autour de 174 milliards de FCFA à fin 2008, est passée par là, impactant négativement l'activité économique. Une activité économique qui était déjà en berne avec les difficul-

tés auxquelles les fleurons comme les Industries chimiques du Sénégal (ICS), la Société africaine de raffinage (SAR), la Société nationale d'électricité (Senelec) ont encore du mal à se remettre. S'y ajoutent des finances publiques déliquescences, malmenées d'un côté par des interventions « monstrueuses » des prix de l'électricité, du gaz et autres denrées alimentaires qui ont davantage profité aux plus nantis, et de l'autre par des dépenses publiques de prestige inconsidérées et un train de vie de l'Etat sans cesse décrié, y compris par les bailleurs de fonds. D'où un déficit public passé de 4,9% du PIB en 2008 à 8,1% en 2009, soit environ 500 milliards de francs CFA. Ce qui avait valu au Sénégal les notes « B+/négative/B » attribuées le 16 mai 2009 par l'agence de notation économique Standard & Poor's

qui sanctionnait ainsi une gestion des finances publiques et une situation économique inquiétantes. La perspective « négative » reflète en effet les risques importants de détérioration des finances



publiques sénégalaises qui sont déjà vulnérables.

Cette dégradation des finances publiques est d'autant plus étrange et paradoxale que le Sénégal avait bénéficié de l'annulation de sa dette au titre de l'Initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTE) et de l'Initiative multilatérale de réduction de la dette (MDRI) regroupant le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD). Des annulations qui représentaient quelque 1 270 milliards de francs CFA.

C'est d'ailleurs l'argent injecté régulièrement par les partenaires au développement dans l'économie sénégalaise qui maintient celle-ci plus ou moins à flot notamment en permettant d'éponger (condition *sine que non*) les importants arriérés de paiement aux entreprises et sous réserve de rationaliser les dépenses publiques. Ce qui semble être désormais à la portée du Sénégal puisque le FMI se dit à nouveau confiant et ne voit pas de risques majeurs se profiler.

Un développement infrastructurel

Parallèlement, les grands travaux engagés au Sénégal sous l'impulsion de « Gorgui » (le Président Wade) se poursuivent. Jadis considérés comme des « éléphants blancs » par l'opposition sénégalaise et une bonne partie des Sénégalais, les deux plus grands projets que sont la construction de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio – d'une distance de 34 km et susceptible de désengorger la capitale – et de l'aéroport international de Diass, situé à une quarantaine de kilomètres de la capitale, sont en cours.

Financés conjointement par l'Etat, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement entre autres, ce sont des enveloppes de 320 milliards et 173 milliards de francs CFA qui ont été respectivement mobilisées pour leur réalisation et leur livraison prévue pour 2012, date des prochaines présidentielles. Dans la même dynamique, le Port autonome de Dakar (PAD) a mis des habits neufs avec



La baisse de l'investissement privé, le recul du tourisme et la réduction des transferts de fonds des émigrés ont affecté l'économie sénégalaise en 2009.

l'opérateur émirati Dubai Port World (DP World), qui y a supplanté le français Bolloré. Bien en a pris le PAD puisque le nouveau concessionnaire y a déjà investi plus de 50 milliards de francs CFA en aménagements, notamment des portiques qui vont doper les rendements et le temps de service afin d'en faire le port de référence tant souhaité. En tout, neuf portiques devraient y être installés sur 40 ha de surface, sur un nouveau terminal d'une profondeur de 15 m, pour un « port du futur » tel que rêvé par le Président Wade et qui engrangera 250 milliards de francs CFA d'investissement de la part de DP World d'ici à 2012.

Le développement infrastructurel si cher au Président Wade est ainsi une réalité avec tout de même un nouveau profilage des investissements qui, outre les bailleurs concessionnels, fait la part belle aux investisseurs asiatiques et arabes au détriment des investisseurs français traditionnels qui représentaient 90% des investissements directs étrangers (IDE) jusqu'en 2000. Même les

investisseurs locaux sortent de l'ombre et se mettent au-devant de la scène, notamment ces deux dernières années, dans les secteurs du BTP, de l'immobilier, de l'automobile, de l'agroalimentaire et même du transport aérien.

Une nouvelle compagnie aérienne est née (pour l'instant sur le papier) sur les ailes mouillées d'Air Sénégal international (ASI). Sénégal Airlines, du nom de la nouvelle compagnie aérienne, a déjà un directeur général depuis le mois de mai dernier mais la nouvelle compagnie dont le capital social (théorique) est largement détenu par le secteur privé sénégalais (64%) peine à démarrer. L'envoi de la société, qui s'est attirée le partenariat stratégique de la compagnie Emirates, bute principalement et justement sur la mise en place du capital social de la future compagnie aérienne,

estimé à près de 17 milliards.

Il n'empêche, la combinaison de tous ces facteurs – investissements, gestion prudente des finances publiques et regain de l'activité économique, fait effectivement espérer une relance de l'économie sénégalaise conformément aux prévisions du FMI. Si toutefois le syndrome des dépenses électorales ne vient pas encore gripper la machine.

Une réforme attendue dans le secteur énergétique

Une embellie est cependant notée au niveau du secteur secondaire avec un retour progressif des poids lourds comme les ICS qui retrouvent des couleurs depuis que les partenaires indiens d'Iffco sont aux commandes. Ou encore la SAR qui, après avoir épongé une lourde dette de 85 milliards de francs CFA, a fait entrer dans son capital le groupe saoudien Bin Ladin qui détient déjà 34% du capital et 51% à terme et, à la clé, des prévisions d'investissements de 250 milliards de francs CFA pour accroître la capacité de raffinage de 1,2 million de tonnes à 3 millions de tonnes.

Pour peu que le secteur énergétique, qui est au centre de l'activité économique, en proie à une crise profonde, suive. Dans ce contexte, le dégroupage des

activités de la Senelec, la société nationale d'électricité qui fait face à des difficultés énormes de trésorerie, est plus que jamais attendu. Cette réforme, qui vise à rationaliser l'exploitation en séparant les activités de production, de transport et de distribution de l'électricité, devrait être effective d'ici au mois de septembre 2010 tandis que par ailleurs, l'Etat sénégalais envisage de diversifier ses sources d'énergie avec la construction de centrales à charbon, jugées plus économiques pour la Senelec. Un consensus existe pour dire qu'il faut au minimum 7% par an de croissance du PIB sur une longue période pour réduire durablement la pauvreté. Un relèvement du taux de croissance à 3,5% ne serait pas un luxe, même si pour bon nombre de Sénégalais, la croissance... ça ne se mange pas.

MALICK NDAW, À DAKAR

Perspectives économiques 2010

« Comme ses principaux partenaires, le Sénégal a été fortement affecté en 2009 par la crise financière internationale à laquelle sont venus s'ajouter plusieurs chocs intérieurs. La baisse de l'investissement privé, le recul du tourisme, la réduction des transferts de fonds des émigrés constituent les principales retombées de cette crise mondiale sur l'économie sénégalaise. Ces phénomènes ont eu pour conséquences le ralentissement de l'activité économique et une quasi-stagnation des recettes fiscales. En dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics pour réduire la dette intérieure, la machine économique a tardé à redémarrer. Résultat : la croissance en volume du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 1,5 % en 2009, à comparer aux 2 % réalisés en 2008.

Comme en 2008 la croissance en 2009 est essentiellement tirée par le secteur primaire, plus particulièrement l'agriculture, et par le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). En 2010 une croissance en volume de 3,4 % du PIB est prévue, mais dans l'hypothèse d'une reprise de l'économie mondiale et de la poursuite par le gouvernement sénégalais de la mise en œuvre de politiques économiques appropriées en vue de renforcer l'assainissement des finances publiques et la lutte contre l'inflation.

La position extérieure du Sénégal se caractérise par la réduction du déficit de la balance courante qui passe de 11,7 % du PIB en 2008 à 10 % en 2009. Cette évolution s'explique par une baisse des importations supérieure à celle des exportations ainsi que par la bonne tenue du compte capital et d'opérations financières. La politique budgétaire s'est signalée par une consolidation des ressources de l'Etat, surtout fiscales, pour mieux faire face aux dépenses. Le ratio recettes fiscales sur PIB est relativement stable : 18,2 % en 2009 contre 18,3 % en 2008. Ce niveau satisfaisant s'explique par la pertinence des réformes fiscales engagées depuis plusieurs années.

Dans l'ensemble, le contexte politique et social du Sénégal est apaisé. L'indicateur de troubles politiques est passé de 4,5 en 1997 à 0,6 en 2008, celui du durcissement de 1 en 1997 à 0,8 en 2007. Néanmoins, le déficit de dialogue entre le gouvernement et l'opposition, le chômage élevé chez les jeunes, l'absence de solution à la crise casamançaise et les difficultés rencontrées pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pourraient, s'ils persistaient, gripper les moteurs de la croissance ».

SOURCE : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AFRICAINES 2010

Indicateurs macro-économiques

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| TAUX DE CROISSANCE DU PIB | 2.5 | 1.5 | 3.4 | 4.3 |
| INFLATION IPC | 5.4 | -1.1 | 2.2 | 2.6 |
| BALANCE BUDGÉTAIRE % PIB | -4.8 | -4.6 | -5.4 | -5.5 |
| BALANCE COURANTE % PIB | -11.7 | -10.0 | -10.9 | -11.7 |

SOURCE : DONNÉES DE LA DPEE ; CALCULS DES AUTEURS POUR LES ESTIMATIONS (E) ET LES PRÉVISIONS (P).



Sénégal FICHE SIGNALÉTIQUE

Superficie : 196 720 km²
Population : 12,2 millions d'habitants
Espérance de vie : 63,3 ans
Croissance démographique : 2,5%
Densité de population : 64 hab./km²
Taux de natalité : 36,36 pour 1 000
Taux de mortalité : 9,55 pour 1 000
Population urbaine : 42,4%

Population active : 5,6 millions
Principales villes : Dakar -Thiès - Kaolack - Ziguinchor - Saint-Louis
Population active par secteur :
 - Agriculture : 77,5%
 - Industrie et services : 22,5%
Taux de chômage : 48%
Alphabétisation : 41,9%

Langues : français (langue officielle), wolof, peul-toucouleur, sérère, diola...
Indice de développement humain 2009 : 0,464 (166^e rang sur 182)

Religions : Musulmans (94%) - Catholiques (5%) - Animistes (1%)

Monnaie : Franc CFA

PIB par habitant : 983 dollars US

Inflation 2009 : -1,1%

Investissements directs étrangers : 706 millions dollars US

Exportations : 2,3 milliards dollars US

Importations : 6,5 milliards dollars US

Principales ressources : phosphates - arachides - coton - céréales - tourisme

La Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC)

Malgré quelques belles réalisations, la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) peine encore à unifier économiquement ses dix pays membres. Quelles sont ses attributions et ses moyens d'actions ? Quel bilan un quart de siècle après sa création ? Et quelles sont les perspectives pour l'avenir ?



Le fonctionnement de la CEEAC est assuré par son secrétariat général, basé à Libreville. L'institution régionale a pour but de renforcer la coopération de ses pays membres, notamment autour des objectifs de paix et de sécurité, de développement des infrastructures et de préservation de l'environnement.

Les traités instituant la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cemac) et les autres institutions de coopération d'Afrique centrale se situent clairement dans une approche plurielle, avec des schémas et des stratégies qui ambitionnent de créer un espace économique unifié dans toutes ses composantes : création d'un marché commun, convergence des politiques macro-économiques, mise en œuvre de politiques sectorielles communes et promotion d'un environnement de paix et

de sécurité. Dix pays d'Afrique centrale ont ainsi en charge la mise en œuvre de ce processus d'intégration économique régionale : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad. Le traité instituant la CEEAC, signé en octobre 1983 à Libreville au Gabon, est entré en vigueur au mois de décembre 1984. Au cours de cette dernière année, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de relancer ses activités. L'objectif fondamental de cette institution régionale est de promouvoir et de renforcer une coopération

harmonieuse et un développement dynamique, équilibré et auto-entretenu dans ses domaines de compétences. Trois axes stratégiques les définissent : - la paix, la sécurité et la stabilité ; - les infrastructures, notamment les transports, l'énergie, l'eau et les technologies de l'information et de la communication (TIC) ; - l'environnement. Au-delà de ces axes stratégiques, les instruments et programmes de coopération régionale devraient aboutir à la création de la Zone de libre-échange (ZLE), prélude à l'union douanière à l'horizon 2008 ; du Pool énergétique de l'Afrique

centrale (PEAC) ; du Programme régional de sécurité alimentaire (PRSA) ; du Conseil de paix et de sécurité en Afrique centrale (Copax) ; de l'état-major régional et la brigade régionale en attente dans le cadre de la Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac) ; de la mission du Conseil de paix et de sécurité en République centrafricaine. Et enfin, les accords de convention avec les partenaires bi et multilatéraux dont les principaux sont l'UE, la BAD, la Commission économique des nations unies pour l'Afrique (CEA-BSR/AC)...

Des résultats encore insuffisants... Le fonctionnement de la CEEAC est assuré par un secrétariat général dont le siège se situe à Libreville, où travaillent des fonctionnaires nommés par la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement. Le secrétaire général actuellement en poste est le général congolais Louis Sylvain Goma. Les instances dirigeantes de l'institution se composent de la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement, du Conseil des ministres, de la Commission consultative et du secrétariat général. Dix ans après l'entrée en vigueur du traité de la CEEAC et l'adoption du programme de relance, une revue des programmes d'intégration, en particulier la réalisation de la Zone de libre-échange et de l'union douanière, la libre circulation des personnes et des biens (un passeport CEEAC a déjà été confectionné) montre dans l'ensemble des évolutions contrastées et des résultats en deçà des attentes formulées.

L'espace Afrique centrale, en dépit de sa position de carrefour, de la diversité de ses ressources naturelles et d'un écosystème très favorable, reste le moins intégré du continent en termes de flux commerciaux inter-Etats, de mouvements des personnes et d'interconnexion des infrastructures physiques. En 2006 les échanges intra-communautaires oscillaient entre 0,5% et 1% du commerce total des Etats membres, contre 5% pour le Comesa, 10% pour la SADC et la Cedeao, 15% pour l'Uemoa. Pis, le rapport d'évaluation réalisé par le projet FacilityTrade.com ACP/UE a abouti au constat d'une quasi-ignorance de la Zone de libre-échange-CEEAC par les opérateurs économiques de la

sous-région (tarif préférentiel, règle d'origine, procédure d'agrément et documents d'accompagnement). Au plan institutionnel, la coopération entre la Cemac et la CEEAC n'est pas à un niveau optimal. Excepté l'expérience en cours du Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (PDCT), la gestion des négociations APE et le transfert récent d'autorité de la Fomuc à la Fomac. Les autres activités et initiatives continuent, pour la plupart, à être menées de manière parallèle.

... malgré quelques avancées notables

Malgré les difficultés rencontrées par la CEEAC pour mener à bien ses missions, quelques progrès ont cependant été enregistrés en 2008, en particulier la constitution des fonds régionaux. Le Fodec/Cemac a ainsi connu ses premières budgétisations en juin et décembre 2008 avec des dotations respectives de 4 et 12 milliards de francs au titre des exercices 2008 et 2009. En dépit des faibles taux d'exécution du budget 2008 (45,5% des recettes et seulement 14,9% des dépenses), cette avancée s'est déjà traduite par l'allocation de ressources à plusieurs projets communautaires (Coscap, centre phytosanitaire d'Afrique centrale CPAC, programme de lutte contre la trypanosomiase, capitalisation d'Air Cemac).

Dans le même ordre d'idées, la CEEAC a budgétisé pour la première fois une dotation forfaitaire de 500 millions de francs au titre du Fonds de compensation de la Communauté. Le début d'opérationnalisation de cet instrument et la budgétisation du guichet II du Fodec/Cemac est de nature à donner une nouvelle impulsion au marché régional et au secteur privé local, les versements compensatoires étant en principe dédiés au financement des PME/PMI de la sous-région. Par ailleurs, la décision prise en juillet 2008 par le Conseil des ministres de la CEEAC de créer un Fonds spécial régional de développement agricole (FSRDA) et « la libération à brève échéance » d'une première dotation en capital de 200 000 dollars par Etat membre, devrait permettre à l'espace régional de se doter d'un premier fonds structurel, dans un secteur d'activités hautement stratégique au regard de la réalisation des OMD en Afrique centrale.

L'opérationnalisation des instruments du Conseil de paix et de sécurité de la CEEAC se poursuit à un rythme satisfaisant et le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique Centrale (Marac) a procédé aux choix stratégiques, géographiques et thématiques de l'observation, et est entré dans une phase active de production d'analyses mensuelles à l'attention des décideurs, avec l'appui de correspondants décentralisés dans chaque Etat membre. La Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac) a pour sa part engagé plusieurs cycles de formation et d'entraînement, tant pour ses personnels de commandement que pour les unités positionnées dans les Etats au titre de la brigade régionale en attente.

Des projets énergétiques et environnementaux

Pour matérialiser la vision stratégique de la CEEAC à l'horizon 2025, pour « une Afrique centrale stable, prospère, solidaire économiquement et politiquement unie », des bases pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région par le renforcement des capacités des structures opérationnelles du Conseil de Paix et de sécurité (Copax) ont été mises en place. L'institution a aussi établi des piliers de développement des infrastructures prioritaires, en particulier le plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale. Au programme de celui-ci, le lancement de l'étude du projet de construction du pont-rail entre Brazzaville et Kinshasa et le prolongement du chemin de fer entre Kinshasa et

Au sein du continent, l'espace Afrique centrale reste le moins intégré en termes de flux commerciaux inter-Etats.

Llebo, ainsi que le lancement des travaux de la route Ouesso-Sangmélima (Congo-Cameroun). Dans le secteur de l'énergie, les partenaires clés de la CEEAC se sont engagés à financer le programme énergétique conformément au plan stratégique du Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), cadre institutionnel approprié pour stimuler la coopération régionale et concrétiser l'engagement politique des pays membres à œuvrer pour exploiter en

commun les énormes potentiels énergétiques de l'Afrique centrale. Le secteur de l'environnement n'est pas en reste : un programme de conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (PACES) a été élaboré et exécuté ; il consiste au suivi et à l'évaluation de l'environnement, des changements climatiques, à la surveillance des écosystèmes naturels et au renforcement des capacités institutionnelles des Etats.

NELTOH NARGO

EXCILLIS FINANCES
Etablissement de Micro Finances de 2^{ème} Catégorie

Un Petit Coup de Main, peut mener Loin

| SERVICES | DEVICES |
|--------------------------|--------------------|
| Crédit Rentrée Scolaire | Transfert d'argent |
| Crédit Etudes | Ventes de devises |
| Crédit à la Consommation | Virements |
| Crédit Immobilier | |
| Crédit Assurance | |
| Compte chèque | |
| DAT | |
| Projet Immobilier | |

Particuliers - Agents de la fonction publique - Entreprises

Du 05 Sep au 05 oct
PRÉPAREZ LA RENTRÉE SCOLAIRE

Siege social: Boulevard du Bord de mer, avant le Carrefour Maringa
BP 920 Libreville / Gabon. Tel: 00241 44 50 58/59/62 / Fax: 00241 44 50 57
Web: www.excillisfinances.com

Les coulisses du spectacle du Cinquantenaire

Le beau pari de GL Events



Pour retracer cinquante ans de souveraineté nationale, Libreville a fait appel à une pointure mondiale en matière d'événementiel, le français GL Events. Pari réussi au regard de l'engouement qu'a suscité ce spectacle haut en couleur. Petit tour dans les coulisses du spectacle où une logistique exceptionnelle a été déployée.

Une dizaine de chefs d'Etats africains et une foule immense ont pris d'assaut l'esplanade du bord de mer face à la Présidence dans la soirée du 16 août dernier pour assister au grand spectacle du cinquantenaire de l'indépendance du Gabon.

Derrière les écrans géants, perchés sur les structures métalliques, dans les coulisses ou derrière les régies son, lumière et vidéo, ce sont plus de 70 techniciens de GL Events, assistés d'une trentaine de Gabonais, qui se sont affairés depuis un mois à préparer le grand spectacle du Cinquantenaire. Rarement pareille logistique avait été déployée au Gabon pour célébrer un événement de cette envergure. Monté en février dernier, le projet n'a été validé qu'en juin, laissant à GL Events deux mois de préparation, dont un en France, pour organiser l'événement.

Spectacles traditionnels et équipements dernier cri

Au total, ce sont près de 600 figurants qui ont été mobilisés, dont 300 enfants recrutés à Libreville grâce au concours du réseau associatif « Face à demain ». Neuf groupes de danses traditionnelles et folkloriques issus de chacune des neuf provinces du Gabon étaient réunis sur le plateau, soit 150 danseurs et musiciens, un conteur de mvett et un joueur de Mougongo (arc en bouche) pour célébrer le patrimoine culturel gabonais. Les artistes locaux étaient également au rendez-vous avec notamment Nicole Amogho et Arnold Djoud. Pour la partie théâtrale, 25 pirogues, 200 costumes et huit jours de répétition ont été nécessaires pour illustrer l'arrivée des Bantous puis celle des colons, et enfin la libération des esclaves.

La gestion des figurants et des techniciens a été centralisée à la base-vie installée sur un terrain libre qui jouxte



le Palais présidentiel. Restauration, régies, organisation, ce sont les vraies coulisses du spectacle. C'est notamment là que les images prises pendant la soirée ont été montées et diffusées en direct sur les chaînes nationales. Pour retracer en images l'histoire de l'indépendance du pays, l'esplanade du bord de mer a été équipée de 6 écrans géants, dont 4 écrans gonflables (le plus grand mesurant 25 mètres) et 2 écrans d'eau. En outre, 16 vidéo-projecteurs de haute puissance ont été mobilisés à raison de 2

par écran afin de renforcer la qualité d'image et un système watch-out pour synchroniser les écrans entre eux.

Un feu d'artifice d'exception

En tout, ce sont plus de 80 tonnes de matériel qui ont été affrétées depuis la France pour les besoins logistiques du spectacle, en complément du matériel déployé localement par Iriscom, Franstel, Oss Production, Michel Marine (pirogues), MBA (reconstitution village traditionnel), GSG (groupes électrogènes) et millénium auto. Ce

soir-là, 500 KW de lumière, soit à peu près 400 projecteurs, étaient braqués sur l'esplanade du bord de mer où trône glorieusement la statue de l'esclave libéré.

Sur les jardins pentus de la Présidence, une grande tribune d'honneur avait été installée pour recevoir les invités de marque, venus en nombre prendre part à la fête. Le spectacle fut couronné par un feu d'artifice comme en on en avait rarement tiré au Gabon. Le français Groupe F, qui a notamment à son actif le feu d'artifice tiré depuis la tour Eiffel en l'an 2000, a mandaté sur place une dizaine de pyrotechniciens et fait venir par bateau 700 tonnes de feux d'artifices. Pour lancer le feu d'artifice, les techniciens ont dû solliciter la plus grosse barge disponible à Libreville, placée à quelques encablures du rivage pour des raisons de sécurité. Une vraie réussite puisque le feu d'artifice a retenu le public en émoi pendant une bonne demi-heure.

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG



Des invités de marque, réunis dans le cadre du palais présidentiel :
 1 : Le Président Ali BONGO ONDIMBA et son épouse avec le Président Idriss DEBY et son épouse (TCHAD)
 2 : Le Président Blaise COMPAORE (BURKINA FASO)
 3 : Le Président Paul BIYA (CAMEROUN)
 4 : Le Président Abdoulaye WADE (SENEGAL)



Qui est GL Events ?



Premier groupe international intégré de la filière événementielle, GL Events est présent sur tous les métiers de l'événement, partout dans le monde. Le groupe intervient dans les trois principaux métiers de l'événement : l'organisation de salons, congrès et événements, la gestion d'espaces réceptifs pour le compte des collectivités locales et la fourniture de prestations et services aux événements.

Grâce à l'intégration de l'ensemble des compétences événementielles et à sa présence sur 91 sites en France et à l'international, GL Events accompagne les entreprises, institutions, organisateurs de manifestations, de la définition des stratégies événementielles jusqu'à la mise en œuvre des opérations sur le terrain. GL Events réunit 3 248 collaborateurs issus de nationalités et d'horizons variés, couvrant l'ensemble des métiers de la filière événementielle. Le groupe a réalisé 581,4 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009.

Contacts : www.gl-events.com

LES 10 CHIFFRES CLÉS DU SPECTACLE

- 700 TONNES DE FEUX D'ARTIFICES CONVOYÉES PAR BATEAU.
- 600 FIGURANTS.
- 500 KILOWATTS DE PROJECTEURS.
- 200 COSTUMES.
- 150 DANSEURS ET MUSICIENS TRADITIONNELS.
- 100 TECHNICIENS.
- 80 TONNES DE MATÉRIEL AFFRÉTÉES PAR AVION.
- 60 JOURS DE PRÉPARATION.
- 16 VIDÉOPROJECTEURS HAUTE PUISSANCE.
- 8 JOURS DE RÉPÉTITION.
- 6 ÉCRANS GÉANTS.



Economie+ Gabon

une success story ?

Depuis juillet 2010, *Economie Gabon +* occupe la scène médiatique gabonaise avec un objectif : devenir la référence nationale en matière d'actualités économiques en faisant le pari de la qualité. Avec une perspective porteuse pour le pays : la formation et l'autonomisation d'une équipe locale professionnelle et performante. Chronique de la naissance d'un titre plein d'ambitions.

A l'origine, Jean-Pierre Pont, éditeur et créateur de plusieurs titres continentaux, réalise une enquête dans les grands pays francophones, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, au Congo et au Burkina, tirant le constat que dans tous ces pays, il n'existe aucun périodique économique édité sur les standards de qualité occidentaux. Cette enquête met également en exergue qu'un des principaux freins au développement de la presse périodique dans ces pays est lié à des carences patentes dans la réalisation, l'impression et la distribution. Des faiblesses qui biaisent le rapport qualité/prix et refroidissent *de facto* les annonceurs.

Le choix d'une distribution importante

L'étude réalisée dans les pays francophones a fort potentiel fait donc ressortir un marché à occuper, qui se situerait à mi-chemin entre les quotidiens nationaux (*Le Soleil* de Dakar, *Fraternité Matin* pour la Côte d'Ivoire, *L'Union* au Gabon ou *Cameroon Tribune*) et les périodiques panafricains de qualité supérieure (quadri). Des conclusions qu'il livrera au gratin des éditeurs africains en novembre 2008 à l'occasion de la conférence de Libreville sur l'avenir des médias en Afrique. Des recommandations restées lettre morte dans la communauté éditoriale africaine, si bien qu'en 2009, Jean Pierre Pont décide de mettre en pratique ses propres conclusions en lançant un nouveau concept de tabloïd en format papier journal 100% quadri. Et pour percer le marché, il mise dès le premier numéro sur la distribution en tablant sur une diffusion deux à trois fois supérieure à celle des grands périodiques panafricains et 50% du quotidien national.



Au-delà de sa place dans les points de vente, *Gabon Eco +* est également accessible sur le Web, doté par ailleurs d'une newsletter hebdomadaire.



De la conception à l'impression, la réalisation du journal sollicite des compétences diverses, réunies dans un même objectif de qualité.



Pour l'expert de l'édition qui écume l'Afrique francophone depuis 1952, il s'agit maintenant de trouver des partenaires locaux sérieux et efficaces pour lancer le produit. Un écho favorable trouvé en Côte d'Ivoire permet la naissance dès mars 2010 du premier numéro de *Côte d'Ivoire Economie*, qui court aujourd'hui vers son cinquième numéro avec une équipe rédactionnelle et commerciale en phase d'autonomisation. Au Gabon, c'est grâce à un partenariat fructueux avec Philippe Chandezon, créateur en 1984 de BICP, que le journal prend pied. Début juillet dernier, une cargaison de 10 000 journaux fraîchement imprimés à Paris était déposée sur le tarmac de Libreville. Le premier numéro a été distribué dans près de 200 entreprises à Libreville, dans les principaux hôtels et à bord des vols intérieurs et internationaux de Gabon Airlines. Pour optimiser la diffusion sur l'ensemble du territoire national, 8 000 exemplaires sont distribués gratuitement, et 2 000 exemplaires sont diffusés à raison de 1 000 francs CFA dans les kiosques de la Sogapresse dans toutes les localités du pays. Depuis les premiers pas en Côte d'Ivoire, l'idée a été de prendre contact avec les imprimeurs locaux. Mais tant à Abidjan qu'à Libreville, les prix proposés restent trois à quatre fois supérieurs à ceux que l'on trouve en France.

Un site Internet en appui

En attendant l'autonomisation complète des équipes, un staff technique supervise le travail depuis Paris pour la maquette du journal, le calibrage et la relecture des articles, en même temps qu'il forme à distance les recrues locales. Et dès la finition de la maquette, le journal est mis en ligne sur le site Internet dédié qui propose également une newsletter hebdomadaire de brèves

économiques. L'objectif à terme est la création d'un hebdomadaire entièrement géré par des équipes locales, ce qui suppose également sur le long terme une impression locale pour pouvoir respecter les délais de livraison. « Avec un bimensuel, nous aurons deux fois le chiffre d'affaires mais les frais fixes ne vont pas doubler. Alors le journal deviendra véritablement rentable », explique Philippe Chandezon.

En possession depuis le 29 juillet de la dernière bénédiction du CNC, *Economie Gabon +* est désormais compté parmi les incontournables des périodiques gabonais, et déjà les projets foisonnent. A l'échelle nationale, d'autres titres spécialisés sont en préparation pour 2011, alors que sur le plan international, le titre prévoit d'ores et déjà de s'implanter au Sénégal, au Cameroun ou encore au Maroc.

JEAN DE DIEU ZOK ENDONG, AVEC PRUNE PONT BENOÎT ET MARIAMA DIALLO

Quelque 2 000 exemplaires de *Gabon Eco +* sont disponibles dans les différents kiosques du pays.



Les contraintes de l'édition en Afrique
« L'édition n'est pas un métier d'improvisation », Jean-Pierre Pont, éditeur



Jean-Pierre Pont, ou quand l'édition rime avec passion.

« Dans les métiers de l'édition, la première contrainte est administrative. On vous promet des créations de sociétés en trois semaines mais il faut en général quatre à six mois pour remplir l'ensemble des formalités. En Afrique, rares sont les équipes d'éditeurs, la plupart des éditeurs étant des journalistes. Mais l'édition c'est d'abord de la gestion, le financement est incontournable. Et lorsque celui-ci est acquis, il est nécessaire de s'appuyer sur une équipe de qualité qui soit capable d'écrire et de fabriquer un bon journal, mais également sur une régie publicitaire compétente. La majorité des éditeurs que je rencontre de Dakar à Brazzaville sont compétents dans l'une ou l'autre de ces activités, mais pas l'ensemble. De notre côté, nous nous sommes réjouis de l'accueil réservé à notre numéro 1, qui s'est d'emblée révélé rentable. Au préalable, nous avions imaginé un visuel de présentation attractif pour convaincre des partenaires de s'associer à nous, puis nous nous sommes efforcés de fabriquer un journal de qualité à un prix raisonnable. Enfin, nous avons bénéficié d'une très bonne distribution pour le premier numéro, qui était garantie, puisque nous sommes à 80% gratuit ! »

Le Master en Banques et Finances Le pari de l'excellence du Cesag de Dakar

Avec 325 diplômés depuis sa création en 2001, le Master en Banques et Finances (MBF) du Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag) de Dakar, au Sénégal, relève le pari de former les nouvelles élites bilingues africaines aux techniques avancées de la banque et de la finance. Des étudiants issus de seize pays francophones, anglophones et lusophones, dont deux gabonais, y ont obtenu leur précieux sésame pour démarrer leur carrière.

Le Master en Banques et Finances (MBF) du Cesag est vieux de neuf ans, soit neuf promotions pour un total de 325 étudiants formés et en activité dans leur pays respectif ou à l'étranger, en particulier dans les institutions financières internationales.

Cette formation professionnelle bilingue (français et anglais) à la carte a été créée en 2001 pour le renforcement des capacités des cadres des établissements financiers et des entreprises des secteurs privé et public. La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), la Banque de France, l'Agence française de développement (AFD), le Centre d'études financières, économiques et bancaires (Cefeb), l'Union européenne, la Banque mondiale, la Deutsche Bundesbank (DBBK), le ministère français des Affaires étrangères et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique ont collaboré à la création du MBF. Un master reconnu par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) et labellisé « Programme d'excellence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) » en 2005 à Ouagadougou (Burkina Faso). Il a également été classé premier programme de formation en banque et finance en Afrique par *Jeune Afrique-L'intelligent* (2008 et 2009).

Créé le 5 août 1985, le Cesag avait pour objectif de réduire progressivement la dépendance du secteur bancaire et financier africain de l'expertise internationale et par conséquent, le coût des interventions au plan académique des experts occidentaux. « *Faisant d'une pierre deux coups, nous réduisons à la fois notre dépendance et l'expertise internationale de plus en plus coûteuse. Parallèlement, nous augmentons la présence des professionnels de haut niveau en finance et en banque pour la modernisation du secteur financier africain. Un secteur qui se développe à un rythme accéléré en Afrique. Par ailleurs, dans le cadre de la défense de*



nos intérêts, nous devons avoir de plus en plus recours aux experts africains pour négocier avec les institutions internationales, les partenaires au développement et les bailleurs de fonds », explique le Pr Boubacar Baidari, du Niger, coordonnateur du programme MBF.

Une sélection rigoureuse des candidats

Cette formation supérieure bénéficie au plan pédagogique de l'expertise de l'université Paris-Dauphine (une des meilleures en gestion dans l'Union européenne), de l'université de Poitiers, de l'Insead (France/Singapour, 5^e au classement mondial), de l'université de New York (14^e au classement mondial 2010), etc. Au plan professionnel, le MBF bénéficie du concours d'Ecobank, de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig), de la BAD, de la Banque régionale des marchés de monétique express, de la Banque régionale de solidarité du Sénégal et de la logistique de Reuters, en particulier dans la salle des marchés. Un dispositif impressionnant qui justifie pleinement la rigoureuse sélection des candidats au concours d'entrée, dont

les épreuves écrites et orales de MBA International Paris-Dauphine (MBAIP) et MBF ont été passées du 31 juillet au 1^{er} août 2010 à Libreville et simultanément dans les 15 autres Etats membres pour l'année académique 2011/2012. A preuve, il faut une moyenne de 13/20 pour être admis et sur 300 candidats au concours 2009/2010, seulement 40 ont été retenus. Les moins doués dans l'une des deux langues (français et anglais) sont en sus soumis à un cours intensif d'apprentissage des langues de Molière ou de Shakespeare. Pour être autorisé à passer le concours, il faut au préalable être titulaire d'une maîtrise, d'un master 1, d'un diplôme d'ingénieur ou tout autre diplôme de niveau bac+ quatre ans d'études universitaires reconnu par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames). Il est également exigé une expérience professionnelle de deux ans minimum. L'idéal est d'avoir une maîtrise en sciences économiques. Une fois le billet d'accès obtenu, l'aspirant aux métiers des banques et finances doit faire face au financement de ses études. Et pour huit mois de cours, il faut déboursier 3 725 000 francs CFA (sans prendre en compte les frais de transport et

de séjour à Dakar au Sénégal). Une petite fortune, mais qui assure un sésame ouvrant toutes les portes des établissements bancaires et des institutions financières. Une formation destinée à des têtes pleines, bien faites et prêtes pour tous les challenges. Avec en prime, la garantie d'un poste de responsabilité bien rémunéré.

Des bourses aux plus méritants

A propos du financement, les plus méritants ont la chance d'obtenir de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ABCF) une aide financière de 4 millions de francs. Pour accéder à cette subvention, il faut être parmi les cinq premiers du classement général, les trois premières femmes dudit classement et le premier de chaque pays en fonction du nombre de bourses disponibles. Malgré ce coup de pouce de la Fondation, le coût de la formation reste encore excessif puisqu'il représente un coût réel de 12 millions de francs CFA. Mais pour le coordonnateur du programme MBF du Cesag, l'effort à fournir est proportionnel aux gains à venir: « *L'Afrique est en retard dans ce secteur des métiers liés à la finance de marché, à la finance d'entreprise, à la gestion et à la maîtrise des risques bancaires et financiers. D'où ce programme MBF qui vise l'excellence parce que les Africains formés au même niveau que leurs collègues d'Europe et des Amériques ne reviennent pas travailler en Afrique en raison du niveau des salaires mirobolants qui oscilleraient entre 30 à 40 millions de francs minimum par an. C'est pourquoi, nous interpellons nos Etats, en particulier ceux de l'Afrique centrale, à faire des efforts et surtout des sacrifices pour former ces cadres dont nos économies ont actuellement besoin pour émerger. Je prendrais le cas de la Côte d'Ivoire où le Fonds de développement de la formation professionnelle finance cette formation de huit mois pour ses cadres devant servir le pays. Mieux, les planteurs de cacao et de café financent eux aussi la formation de leurs enfants. A ce jour, la Côte d'Ivoire a aidé à la formation de 109 cadres en MBF entre 2001 et 2010 comparativement au Sénégal, au Cameroun et au Gabon qui n'ont formé respectivement que 44, 28 et 2 "mastériens". C'est nettement insuffisant et il y a des efforts à faire dans ce sens.* »

Contact : Cesag, Programme master en Banque et Finance, boulevard du Général-de-Gaulle X Malick Sy. BP 3802 Dakar, Sénégal. Tél. : +221 33 839 74 35. Fax : +221 33 821 32 15. E-Mail : courrier@cesag.sn – Web : www.cesag.sn
Correspondant au Gabon : Direction nationale BEAC Libreville. BP 112. Tél. : 76 13.52 et 76 02 06.

NELTOM



**VENTE GESTION
LOCATION**



www.agencesn1.com



VENTE DE BIENS EN FRANCE



Montagne Sainte
B.P. 144
Libreville
Gabon

Tél. : (241) 74 51 51 / 77 41 55 / 74 58 00
05 24 51 51 / 06 78 51 51 / 07 64 51 51
Fax : 72 47 64
e-mail : agencen1_gabon@yahoo.fr

Le Salon de l'immobilier international de Paris

Vivre et investir durablement en Afrique

Cette deuxième édition de ce salon international, qui se tiendra du 8 au 10 octobre 2010, a décidé de mettre l'Afrique à l'honneur. Une occasion rêvée pour les promoteurs immobiliers de présenter des produits capables de satisfaire la demande croissante de résidence sur le continent africain.



Organisé à l'Espace Champperret, dans le 17^e arrondissement de Paris, le Salon international de l'immobilier s'étendra cette année sur une surface de 3 500 m². Quelque 100 stands seront occupés par des promoteurs qui pourront ainsi présenter leurs structures et les opportunités à saisir aux 15 000 visiteurs attendus, porteurs de projets d'investissements à court et moyen terme en Afrique. Soutenue par les associations africaines de France et couverte par les médias de France et d'Europe, elle se veut également le rendez-vous de la promotion des investissements productifs des diasporas africaines pour le développement de leurs pays d'origine. Le salon verra aussi la participation de certaines communautés régionales africaines, des ministères concernés du Mali ou du Sénégal, ainsi que des associations de promoteurs immobiliers en Afrique.

Un salon décliné en trois volets «Habiter l'Afrique : vivre et investir dans en Afrique», tel est le thème de l'événement qui a pour but de promouvoir le développement de l'immobilier résidentiel, de tourisme, de loisirs et d'investissement international à partir de la France. Après la première édition consacrée à l'Europe et au Maghreb, cette deuxième mouture est exclusivement dédiée au continent africain, autour de trois volets : l'investissement immobilier, les investissements productifs et le développement durable.

L'Espace Investissement Immobilier se veut le lieu de rencontre entre les acteurs de l'immobilier des pays africains et des diasporas africaines de France, mais il cible également le grand public français désireux de réaliser un investissement immobilier sécurisé dans un pays africain. Par son approche «multi-pays», ce salon souhaite offrir un large éventail d'opportunités sur un même espace. Il permet aux exposants de rencontrer de nouveaux clients des diasporas porteurs de projets et de nouer des relations d'affaires avec des confrères des autres pays africains. Pour les visiteurs, c'est la possibilité de rencontrer des promoteurs et acteurs immobiliers afin de s'informer, financer, acheter et investir en toute sécurité dans l'immobilier des pays d'origine. Le salon est également ouvert aux écoles et centres de formation pour le transfert des compé-

tences et des technologies, ainsi qu'aux organismes d'emploi et de recrutement. Le volet consacré au développement durable met l'accent sur la prise en compte de l'environnement et de l'économie d'énergie. La construction d'un bâtiment devant se faire en fonction de son environnement, notamment urbain, la notion d'éco-conception et d'économie d'énergie seront développées.

Un marché porteur

La France estime à plus de 2 millions le potentiel de demandes de résidences à l'étranger pour les dix prochaines années. Ce nouveau marché est essentiellement soutenu par l'intérêt grandissant des migrants pour l'investissement immobilier en direction de leurs pays d'origine et le désir de mobilité des seniors français. On estime à plus de 10% la population vivant en France directement concernée, soit 5 millions de migrants installés dans l'Hexagone, dont plus d'un million sont des investisseurs potentiels dans l'immobilier de leurs pays d'origine. En outre, des projections indiquent que 1,4 million de seniors français (représentant 7% des 50 ans et plus) projettent de passer leur retraite à l'extérieur de la France, selon un sondage réalisé pour le magazine *Notre Temps*. Aujourd'hui, il y a par exemple plus de 40 000 Français qui résident au Maroc. Le million de couples mixtes franco-étrangers est également une cible commerciale. Ainsi, le potentiel du marché est estimé à 5% de la population française, soit 3,4 millions de personnes dont 2 millions originaires du Maghreb, 1 million originaires de l'Afrique sub-saharienne, 300 000 seniors français et 10% du million de Français de la métropole originaires des DOM-TOM.

En 2007, ce sont plus de 8 milliards d'euros qui ont été transférés par les migrants vivants en France vers leur pays d'origine (soit presque l'équivalent de l'aide publique française au développement, qui s'élevait à 9 milliards), dont un quart a été investi dans l'immobilier. En effet, la loi française du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et l'intégration permet aux migrants d'épargner sur un «Compte épargne co-développement» (CEC) avec une exonération fiscale de 25% des sommes

épargnées dans la limite de 20 000 €/an, dès lors que les sommes sont destinées à un investissement immobilier ou productif dans le pays d'origine du migrant. Plusieurs lois ont été votées en France et dans certains pays à l'étranger pour favoriser l'investissement immobilier international. Elles visent à canaliser une partie de l'importante épargne et des transferts d'argent des diasporas vivant en France vers l'investissement immobilier et les secteurs productifs de leurs pays d'origine pour favoriser le développement économique. On notera également le concept de double compte ou «compte miroir» lancé par certaines banques pour les migrants (un compte en France et un compte dans le pays d'origine, facilitant les transferts d'argent et les investissements dans le pays d'origine).

Les visiteurs

15 000 visiteurs sont attendus, susceptibles d'investir dans l'immobilier en Afrique :
- les différentes diasporas résidentes en France et en Europe souhaitant réaliser un investissement immobilier dans leurs pays d'origine,
- des seniors à la recherche de résidence à l'étranger dans un pays africain,
- des couples mixtes franco-africains comptant acquérir un bien immobilier dans le pays d'origine de l'un des conjoints.

Les exposants

L'espace Investissement Immobilier accueillera les exposants, les acteurs de l'immobilier résidentiel, de tourisme et de loisirs de différents pays africains. Sont attendus :
- des sociétés d'aménagements fonciers, des promoteurs et agents immobiliers,
- des banques, des banques de l'habitat, des architectes et des notaires,
- des bureaux d'études techniques et des sociétés de maîtrise d'ouvrage déléguée,
- des services adminis-

tratifs. L'espace Autres Investissements abritera des agences et organismes de promotion des investissements des pays africains, des sociétés africaines à la recherche de capitaux pour leurs développements et des sociétés publiques à privatiser. Il est également ouvert aux chambres de commerce

Comment y accéder

L'Espace Champperret est situé au nord-ouest de Paris. Lieu d'événement connu du grand public parisien, il est localisable et accessible facilement :
- par le métro, station Porte-de-Champperret ou Louise-Michel, ligne n°3,
- par le RER C, station Péreire,
- par plusieurs bus (84, 92, 93, 163, 164, 165 et le PC, arrêt Porte-de-Champperret,
- par le vélo, notamment le Vélib (bicyclettes en libre-service),
- par voiture, l'accès est direct à partir du périphérique, sortie Porte de Champperret. Le site dispose d'un parking public de 1 800 places payantes utilisables par les exposants et les visiteurs.

Comment y exposer

Différents packs sont proposés avec le soutien financier des partenaires de l'événement pour permettre une large participation. Le prix unitaire de location des stands équipés pour les trois jours est donc de 250 € HT/m².
- Pack partenaire (présence sur les supports de communication) : 11 250 € HT, soit 13 455 € TTC.
- Pack exposant, stand équipé de 9m² : 2 250 € HT, soit 2 691 € TTC.
- Pack exposant, stand équipé de 12m² : 3 000 € HT, soit 3 588 € TTC.
- Pack exposant, stand équipé de 48 m² : 12 000 € HT soit 14 352 € TTC.

NONO DEGOTO

et d'industrie, aux guichets uniques de création d'entreprise, aux agences des grands travaux, aux sociétés de gestion des zones franches et aux fonds d'investissements. L'espace Développement durable est dédié aux acteurs du secteur de la production d'énergie et de l'environnement : éolien, panneaux solaires et photovoltaïques, eau, déchets.

Les conférences

Les conférences prévues, porteront sur les opportunités et conditions d'investissements en immobilier et autres domaines productifs ainsi que la création d'entreprises dans les différents pays du continent :
- « Potentiels naturels du continent et contributions des diasporas au développement, organismes régionaux de développement du continent et partenaires de développement »,
- « Investissement immobilier des diasporas

et grands projets immobiliers sur le continent »,
- « Création d'entreprise en Afrique et domaines en attente d'investissements »,
- « Grands projets de développement et opportunités offertes au continent par les NTIC ».

Les visiteurs y trouveront des informations et conseils pour investir dans l'immobilier et dans les autres secteurs porteurs en toute sécurité. Elles donneront l'opportunité aux représentants des villes et pays d'informer les visiteurs sur leurs actions en faveur des investissements immobiliers et productifs sur leurs territoires.

« Habiter l'Afrique Awards »

Le salon propose, avec le soutien des partenaires, la création de cinq prix pour encourager les différents acteurs de l'événement :

- partenaires : le prix du Grand Partenaire africain du développement (pour marquer le soutien de certains organismes et sociétés au développement du continent),
- promoteurs immobiliers : le prix du Grand Promoteur immobilier africain (pour distinguer les projets et actions des promoteurs immobiliers du continent),
- banques : le prix de la Grande Banque africaine de l'habitat (pour relever la contribution des banques dans le développement du secteur immobilier du continent),
- institutions/politiques : le prix du Grand Politique bâtisseur africain (pour saluer les politiques de logements des gouvernements africains et les actions des administrations en charge du logement, de la construction, de l'habitat, de l'urbanisme et du foncier).
- diasporas : le prix du Grand Entrepreneur africain des diasporas (pour encourager la

création d'entreprises sur le continent par les diasporas africaines de France et d'Europe). L'opportunité est donnée de mettre à l'honneur trois pays du continent afin de leurs donner une visibilité particulière. Les conditions de cette mise à l'honneur seront fixées avec les pays qui seront retenus.

Contact : le salon est organisé par l'association ADIP International. 54 ter, av. Georges-Clémenceau, 94170 Le Perreux-sur-Marne, France. Tél/Fax : 0033 01 48 72 59 41. GSM : 0033 06 03 32 73 85. (Macaire Samarou, commissaire général du salon). Email : siras@habiter-le-monde.com ; www.habiter-le-monde.com

NONO DEGOTO

Le permis de construire

A quoi sert-il et comment l'obtenir ?

Le permis de construire est une décision administrative qui autorise l'exécution de travaux en accord avec les règles d'urbanisme en vigueur. Passage en revue des différentes étapes pour l'obtenir.



La première démarche consiste à s'informer auprès des administrations compétentes car, pour construire, il faut disposer d'un terrain comportant une identité cadastrale, en être le propriétaire ou l'attributaire, ou encore bénéficier soit d'un accord écrit du propriétaire, soit d'un bail à construction. On est propriétaire d'un terrain lorsqu'on est détenteur d'un titre définitif (le titre foncier) qui confère des droits réels. On est attributaire d'un terrain si on est détenteur d'un titre d'occupation provisoire (décret d'attribution, arrêté préfectoral qui confère un droit de jouissance précaire, limité dans le temps).

Des règles d'urbanisme à respecter

La situation du terrain est déterminante car tous ne sont pas constructibles. En principe, les possibilités sont définies soit par un document d'urbanisme local : le plan d'occupation des sols (POS), soit en l'absence d'un tel document, par un plan secteur. En outre, certains terrains sont soumis à d'autres règles, notamment celles concernant les risques naturels, la protection des sites et des monuments historiques.

L'idée répandue selon laquelle il est toujours possible d'élever une maison « qui ne gêne personne » comporte de nombreux inconvénients : la détérioration de l'environnement par l'implantation des constructions bâties au hasard et l'ac-

croissement des charges de la commune pour la réalisation et l'entretien des réseaux (eaux, électricité, routes) ainsi que pour les services tels que la collecte des ordures ménagères et le curage des caniveaux. C'est la raison pour laquelle dans un très grand nombre de cas, les règles d'urbanisme s'opposent à la prolifération dispersée et incontrôlée des logements. Il est donc nécessaire de s'assurer que le terrain est apte à recevoir la construction. En pratique, l'acquisition d'un terrain isolé auprès d'un particulier peut présenter des inconvénients par la suite et être considéré inconstructible en raison de sa localisation. Le constructeur peut aussi être assujéti à des dépenses ultérieures non prévues : raccordement aux réseaux publics, éloignement des équipements commerciaux ou scolaires, etc.

Le certificat d'urbanisme

Ainsi, pour éviter toutes ces difficultés, le propriétaire, l'attributaire d'un terrain ou le constructeur autorisé par le propriétaire a intérêt à demander à l'administration de l'Urbanisme ou du cadastre un document faisant état de toutes les dispositions juridiques et techniques applicables au terrain, ainsi que des conditions futures de sa desserte par des réseaux divers (eau, électricité, voirie). Il s'agit du certificat d'urbanisme. Il est délivré à toute personne qui en fait la de-

mande. Document d'information, le certificat d'urbanisme constitue une formalité facultative lorsque aucune division de terrain n'est envisagée. Il est, par contre, obligatoire d'en disposer en cas de détachement d'une partie d'un terrain déjà bâti ou en cas de division d'un espace foncier en vue de l'implantation de bâtiments, à l'instar des lotissements. La demande du certificat d'urbanisme doit être adressée à Libreville à la Direction générale de l'Urbanisme et des Aménagements fonciers. Dans les autres centres urbains, on s'adresse au service provincial de l'urbanisme ou du cadastre. Elle doit préciser l'identité du demandeur, celle du propriétaire du terrain s'il est autre que le demandeur, la superficie du terrain et, éventuellement, ses références cadastrales. Elle est aussi accompagnée d'un plan de situation du terrain et le cas échéant d'une description succincte de l'opération projetée.

Les possibilités de construire peuvent varier d'une parcelle à une autre. Il est donc essentiel, lors de la demande du certificat d'urbanisme, de fournir des indications très précises sur la localisation du terrain et la destination de la ou des constructions. Le certificat d'urbanisme peut être positif ou négatif. S'il est positif, le terrain est utilisable pour la réalisation de la construction projetée. Il indique alors la nature, l'importance et les conditions d'implantations des constructions, la desserte du terrain par les réseaux publics et les autorisations à obtenir avant la construction. S'il est négatif, il énonce les motifs précis qui s'opposent à son utilisation pour la construction projetée.

Faire appel à des spécialistes pour la construction

Le certificat d'urbanisme peut également faire mention d'un éventuel sursis à statuer, qui pourrait être opposé à une demande ultérieure de permis de construire. Le certificat d'urbanisme a une durée de validité de six mois à compter de sa délivrance. Il constitue une garantie pour tous ceux qui désirent construire avant d'établir le projet architectural de la future construction. Le recours à un architecte diplômé ou à un technicien en bâtiment est vivement conseillé pour la conception et la réalisation du projet. Entreprendre par soi-même son habitation peut s'avérer plus complexe et dangereux. De même, confier l'exécution des travaux, pour des raisons d'économie, à une personne n'ayant pas la qualification nécessaire peut se révéler un mauvais calcul. Aussi est-il nécessaire de préciser que les architectes fonctionnaires et ceux exerçant à titre privé peuvent apporter leurs conseils aux auto-constructeurs. Dans tous les cas, il ne faut jamais entreprendre des travaux construction en milieu urbain avant d'avoir obtenu le permis de construire.

Contact : Direction générale de l'Urbanisme et des Aménagements fonciers. Tél. 72 32 59/72 40 23.

NELTON

La fibre optique débarque en Afrique Bientôt le **haut débit** accessible à tous

Le projet Africa Coast to Europe (ACE) doit relier dès 2012 la France à l'Afrique du Sud avec un câble sous-marin qui desservira 23 pays de la côte ouest-africaine. Quelque 14 000 kilomètres de câble qui représentent aujourd'hui l'espoir d'une connexion haut débit accessible à tous sur le continent.

Talon d'Achille de l'activité socio-économique africaine, les faiblesses de connexion que connaissent la plupart des pays du continent devraient bientôt être palliées sur la côte ouest.

Il faut être honnête, au Gabon la connexion Internet a tout pour décourager ses utilisateurs. Même si l'offre s'est considérablement améliorée ces dernières années, les connexions haut débit restent l'apanage des grandes sociétés. Un état de fait qui entrave encore la bonne marche des entreprises gabonaises entre elles, et les relations avec leurs partenaires à l'extérieur du pays. Avec les connexions de 512kb les plus couramment proposées par les fournisseurs, pour peu que vous ne soyez pas le seul ordinateur connecté, la navigation est à l'épreuve de la patience, et charger un document en pièce jointe peut parfois prendre plusieurs heures.

Or Internet est aujourd'hui un outil indispensable à l'activité socio-économique pour l'échange de données et d'informations, le marketing ou la vente, surtout dans un contexte économique mondialisé. A l'heure où les autorités planchent sérieusement sur l'ouverture du marché gabonais à la concurrence internationale (Accord de partenariat économique avec l'Union européenne), une bonne connexion Internet s'avère indispensable à l'émergence d'une classe dynamique de PME au Gabon.

17 opérateurs mobilisés

C'est tout le défi du projet Africa Coast to Europe (ACE), qui doit relier la France à l'Afrique du Sud par un câble sous-marin. Initialement prévu jusqu'au Gabon, le câble a finalement été étendu jusqu'à l'Afrique du Sud, offrant la perspective d'une connexion haut débit par fibre optique à plus de 25 pays d'Afrique et d'Europe de l'Ouest dès 2012.

Le consortium ACE est composé aujourd'hui de 17 opérateurs de télécommunications. Les quatorze opérateurs (Benin Telecoms SA, Côte d'Ivoire Telecom, France Télécom SA, Gamtel, Maroc Telecom, Orange Bissau, Orange Cameroun, Orange Guinée, Orange Mali, Orange Niger, Orange Spain, Portugal Telecom, Sonatel et Togo Telecom) qui avaient signé le protocole d'accord, approuvé à Dakar le 27 novembre 2008, ont été rejoints par trois nouveaux membres : la Mauritiano-Tunisienne des Télécommunications (Mattel), Camtel Cameroun et la Companhia Santomense de Telecomunicações



(STC) de Sao Tomé-et-Principe. Le câble sous-marin, long de plus de 14 000 kilomètres, bénéficiera de la technologie la plus performante utilisée actuellement dans le domaine avec une capacité d'au moins 1,92Tbit/s, soit une connexion effective 1 920 fois supérieure aux standards actuels au Gabon. ACE doit également fonctionner en parfaite complémentarité avec les systèmes existants (SAT-3/WASC/SAFE, SEA-ME-WE.3, Atlantis 2, etc.) et offrir aux pays de la côte ouest-africaine une connectivité privilégiée avec l'Europe, l'Amérique et l'Asie.

L'agrément de construction est signé et le câble construit.

Les techniciens sont à l'heure actuelle en train de procéder à l'exploration des fonds sous-marins pour repérer les zones non protégées et autorisées afin de procéder à la pose. Le navire à partir duquel s'effectuent ces opérations serait actuellement en route pour la Guinée équatoriale. Le câble installé, les autorités gabonaises devront à leur tour le connecter au réseau existant afin de rendre le débit accessible. En avril dernier, le ministre des Télécommunications, Laure Gondjout, a commencé une série de réunions avec les opérateurs économiques du secteur pour planifier la mise en place de ces infrastructures. Une initiative qui « permet de réunir l'ensemble des opérateurs économiques, pour construire, dans les

délais les plus courts possible, ces artères de télécommunication qui vont permettre le développement des services de troisième génération pour notre pays », avait salué le directeur Pôle réseau chez Gabon Télécom Libertis, Brice Edgar Ponga.

Un investissement de 587 millions d'euros

Parmi les 23 pays africains connectés, la Gambie, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Mauritanie, la Namibie, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone seront pour la première fois reliés à un câble sous-marin. Celui-ci connectera également l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Espagne, la France, le Gabon, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Portugal, le Sénégal. Le Mali et le Niger, qui ne disposent pas d'un accès à la mer, seront reliés via un câble terrestre.

Le projet représente un investissement total d'environ 587 millions d'euros, dont 250 millions à la charge de France Télécom Orange. La quote-part du Gabon s'élève à plus de 21 millions d'euros, soit 14 milliards de francs CFA. Ce projet pharaonique doit permettre, à terme, une réduction effective et significative des prix du haut débit. Pour Didier Duriez, de France Télécom Orange, le coût de la

connectivité domestique pourrait baisser à terme d'au moins 50%. La Guinée équatoriale est le seul pays dans lequel l'Etat a lui-même participé à l'investissement. Pour les autres, le financement est indirect, l'Etat détient des parts des entreprises de télécommunication.

Vers un développement de nouvelles activités

Le câble pourra permettre un débit allant jusqu'à 5 téraoctets mais la qualité sera liée aux infrastructures du pays, « qui dépendent de nous lorsque nous sommes opérateurs, mais pas dans les autres pays », précise Didier Duriez. Pour que le câble puisse fonctionner au mieux, il faudra donc que les pays bénéficiaires investissent massivement dans le développement des infrastructures du sans-fil. Ce qui devrait permettre de faire baisser considérablement les coûts de l'Internet au Gabon. Aujourd'hui, Wifly propose au Gabon des connexions sans fils à partir de 49 000 francs CFA par mois pour un débit de seulement 56k, très insuffisant par rapport aux besoins actuels. Et pour avoir un débit de 512k, il faut miser au minimum 389 000 francs CFA par mois. Déjà présents sur le marché, Solsi, Wifly ou TLDC pourraient donc rebondir sur cette nouvelle technologie pour proposer des offres encore plus accessibles sur ce marché en pleine expansion. De 5 000 abonnés en 2000, nous sommes passés à plus de 11 500 abonnés à Internet en 2008.

Pour Christian Gondjout, le DG clientèle, institutionnels, banques et ingénierie financière de la Bicig, « la fibre optique apporte un plus à l'économie parce qu'elle permet de développer de nouvelles activités. Et en ce sens, il y a des possibilités de développement de l'emploi et de développement dans des régions où peut-être aujourd'hui la Bicig n'est pas présente à cause des coûts que représentent d'autres moyens de transport de télécommunication. Il y aura, je suis sûr, à terme, un impact sur les activités de la Banque ». Même écho du côté de la téléphonie mobile où le DG sortant de Zain Gabon, Ihab El Fouly, expliquait au terme d'une réunion avec le ministre de la Communication que « ce projet nous permettra de mettre en place des applications qui touchent la vie quotidienne des Gabonais, avec des projets qui concernent l'éducation, la santé, la sensibilisation des populations ».

DIEGO ESSANDONE

Parce que le FRET est aussi notre métier



GABON logistics
AIRLINES

Direction Fret 44 25 15 - Fax 44 25 16 • Représentation Port-Gentil 05 93 80 23 - Fax 56 49 01

www.gabonairlines.com

Le iPad, une révolution de 680 g

Apple en a vendu 3 millions dans les quatre-vingts jours qui ont suivi sa sortie... Le iPad, nouvel outil grand public, révolutionne l'ère de l'ordinateur portable. Il relève aussi le pari de rafler un marché naissant et fructueux qui se situerait entre le smartphone et l'ordinateur portable.



Avec une coque ultrafine d'une épaisseur de 1,34 cm et un poids très largement inférieur à 1 kg (entre 680 et 730 g), le iPad est une sorte de iPhone en grand. Il présente un écran tactile multipoint retro éclairé par LED de 9,7 pouces de diagonale et affiche une définition de 1024 x 768 pixels. Comme sur le iPhone 3G, l'écran est traité pour limiter les tâches de doigts et iTunes reste la porte d'entrée principale du contenu. A l'intérieur, on retrouve un nouveau processeur à faible consommation développé par Apple et cadencé à 1 GHz, suffisant pour lire sans soucis les flux HD. La batterie, également développée par Apple, est prévue pour tenir dix heures en utilisation et un mois en veille. On regrette toutefois que le iPad n'intègre ni appareil photo, ni webcam, ni lecteur de carte SD, ce qui aurait facilité l'importation de photos.

Un véritable livre électronique
Le iPad est décliné en six versions qui ne se distinguent que par leur quantité de mémoire (16, 32 ou 64 Go) et par leur méthode de connexion à Internet : par une simple liaison Wifi ou par une connexion cellulaire de type 3G+. Support phare des e-books en pleine expansion, le iPad bénéficie de la librairie en ligne spécialement

développée par Apple – iBooks – au fonctionnement très proche de celui de iTunes. L'entreprise a également présenté une application du *New York Times* qui se présente comme une page de journal papier, mais contenant des vidéos ou des portfolios. Le PDG d'Apple, Steve Job, a clairement estimé à cet effet que le iPad avait vocation à supplanter les livres électroniques rivaux comme le Kindle d'Amazon. Pour la navigation Internet, le iPad intègre Safari, le navigateur Internet développé par Apple. Avec une connexion standard, la navigation est plutôt aisée, même si Safari ne gère toujours pas les onglets. Une lacune qui complique le passage d'un site Web à un autre. Un autre handicap reste l'incompatibilité de Safari avec Adobe Flash, la plate-forme logicielle multimédia la plus couramment utilisée pour animer les pages Web. Pour l'aspect bureautique, il est doté de iWork qui présente une panoplie d'applications, toutefois limitées comparativement à celle de Microsoft Office, mais suffisantes pour un usage domestique. Quand il est nécessaire de saisir du texte, le clavier virtuel apparaît automatiquement à l'écran. Les applications iWorks peuvent importer des fichiers de Microsoft

Son domaine de prédilection : les applications multimédias.

Office et de iWork 09, mais seul Pages, le logiciel de traitement de texte, est capable d'exporter au format Word, ce qui ne devrait pas faciliter l'adoption du iPad en entreprise, où les fichiers Excel et PowerPoint sont si répandus.

Un environnement logiciel de qualité
Concernant les applications multimédias, le domaine de prédilection du iPad, son écran offre un angle de vision plus large (jusqu'à 178°) et une plus grande fidélité dans la reproduction des couleurs, l'écran étant capable d'afficher simultanément jusqu'à 16,7 millions de couleurs alors que les écrans LCD plafonnent aujourd'hui à moins de 300 000 couleurs. Les plus belles critiques sur le iPad concernent l'environnement logiciel pour regarder et classer des images, avec son application photos très agréable à utiliser,

Fiche Technique

- Processeur : 1 GHz Apple A4.
- Ecran Multitouch IPS de 9,7 pouces.
- Résolution de 1024 x 768 pixels à 132 ppi.
- Mémoire flash de 16 Go, 32 Go ou 64 Go.
- Accéléromètre, capteur de lumière et boussole.
- Haut-parleur et microphone.
- Wifi 802.11n.
- Bluetooth 2.1 + EDR.
- Autonomie : 10 heures et 1 mois en veille.
- Dimensions : 242,8 x 189,7 x 13,4 mm.
- Poids : 680 g et 730 g pour la version 3G.
- Compatible avec les applications iPhone et iPod Touch.

Points de vente à Libreville

- CFAO Technologies : BP 2231 Libreville. Tél : 72 04 90.
- Gabon Meca : BP 577 Libreville. Tél : 76 04 90. gmeca@gabonmeca.com

et qui permet d'organiser toutes les diapos synchronisées avec iTunes par dates et événements, mais aussi en fonction des personnes photographiées et des lieux. Si le format de l'écran 4/3 est avantageux pour les photos, il l'est moins pour le visionnage des films récents, conçus pour le 16/9.

DIEGO ESSANDONE

Le panier de la ménagère

Tous les mois nous mesurons le pouvoir d'achat des Gabonais à partir d'une liste de courses composée de produits alimentaires et non alimentaires. Les prix sont relevés dans trois enseignes différentes de façon à obtenir au fil des mois un indicateur de l'évolution des prix.



| | MBOLO* | GÉANT CK2* | PRIX IMPORT* |
|----------------------------------|--------|------------|--------------|
| PRODUITS ALIMENTAIRES | | | |
| Baguette | 125 | 125 | 125 |
| Huile 90 cl | 1 350 | 850 | 1 050 |
| Eau minérale 1,5 l | 490 | 490 | 490 |
| Café soluble 200 g | 4 990 | 2 810 | 4 800 |
| Œufs, boîte de 6 | 700 | 700 | 700 |
| Farine pâtisserie 1 kg | 410 | 410 | 410 |
| Tomates pelées 1 kg | 2 299 | 900 | 800 |
| Beurre plaquette 200 g | 490 | 550 | 500 |
| Filet de bœuf 1 kg | 19 500 | 12 070 | 13 395 |
| Capitaine 1 kg | 3 990 | 3 990 | ND |
| Salade verte, 1 bouquet | 350 | 350 | 350 |
| Sucre 1 kg | 780 | 780 | 780 |
| Yaourt nature sucré 1 pot | 240 | 240 | 230 |
| PRODUITS NON ALIMENTAIRES | | | |
| Pâte dentifrice | 990 | 1 270 | 950 |
| Savon de toilette 200 g | 570 | 825 | 800 |
| Gasoil 1 l | 470 | 470 | 470 |
| Essence 1 l | 535 | 535 | 535 |

* Prix en francs CFA, collectés le 23/08/2010.

BUREAUTIQUE

Quel ordinateur choisir ?



Longtemps en retard sur les innovations bureautiques, le Gabon est parvenu ces dernières années à résorber en partie la fracture numérique et offre aujourd'hui aux entrepreneurs un choix large et accessible d'ordinateurs. Reste à évaluer les critères qui permettent de choisir celui qui répondra vraiment à vos besoins.

nomie de batterie et de poids. Avec l'avènement des clés USB, certains constructeurs proposent aujourd'hui des modèles sans lecteur CD/DVD, donc plus légers et maniables. Attention toutefois, si votre activité nécessite que vous travailliez sur un ou plusieurs logiciels spécifiques, souvent lourds, assurez-vous bien que l'ordinateur que vous allez choisir les supporte sans encombrements, sans quoi votre machine deviendra l'écueil de votre patience.

Mac ou PC ?

C'est le second dilemme ! Aujourd'hui quand on choisit un ordinateur, on choisit également entre les deux grandes familles Macintosh ou Windows (les ordinateurs fonctionnant sous Windows étant appelé PC par abus de langage). Si le choix du système d'exploitation est souvent du ressort de la préférence personnelle, il nécessite toutefois de préciser certaines caractéristiques pratiques inhérentes à chacun d'eux. Système d'exploitation dédié du géant Microsoft, Windows est clairement le plus répandu. Il y a aujourd'hui plus de 90% de chances que vous ayez fait vos premiers pas en informatique sur Windows, et juste un peu moins que vous continuiez à vous en servir aujourd'hui. C'est là son principal avantage. On notera à propos de Windows que les récentes versions de Vista, la

dernière génération de Windows, présentent certaines failles gênantes à la longue. Jusque récemment cloisonné à l'univers professionnel, Macintosh, le système d'exploitation dédié d'Apple, a réalisé d'énormes progrès en matière de maniabilité et de compatibilité. Et sur le terrain, Mac bénéficie d'un atout de taille : la résistance aux virus. Et ce pour une raison simple, les virus sont conçus par des pirates (hackers) spécifiquement contre Microsoft, qui reste pour beaucoup le symbole du monopole capitaliste. Et comme Mac n'a que très peu de détracteurs, ses utilisateurs sont plus sereins. Et avec l'avènement du iPhone, des iPods et maintenant du iPad, Mac reste une solution optimale pour synchroniser votre ordinateur avec vos smartphones. Enfin, les logiciels Mac destinés à la PAO sont souvent de meilleure qualité et fonctionnent mieux, à puissance d'ordinateur équivalente. Dans l'ensemble, les spécialistes s'accordent à dire que les logiciels Mac sont mieux programmés. Le Mac reste donc la solution privilégiée pour un usage professionnel alors que Windows reste le système d'exploitation le plus accessible pour un usage domestique.

DIEGO ESSANDONE

Où acheter votre ordinateur à Libreville ?

- **Bureautique et Services** : au centre-ville, en face du ministère de la Justice. Tél : (01) 07 20 65/66 - (01) 77 89 75.
- **CFAO Technologies** : avant le feu rouge de Lalala. Tél : (01) 74 73 00.
- **Impaq** : bord de mer, immeuble BICP. Tél : (01) 73 83 72.

JOHNNIE WALKER
KEEP WALKING



Le guide de la rentrée scolaire

Allez au bon endroit, au bon moment

Comme chaque mois de septembre, les magasins sont pris d'assaut par des hordes de parents qui, liste en main, remplissent leurs caddies de fournitures scolaires pour leurs bambins. Où trouver toutes les fournitures ? A quel prix ? Et quand s'y prendre pour éviter la cohue ? Petit guide de la rentrée scolaire pour vous faciliter la tâche.



Entre le choix proposé en magasin et la bataille sur les prix, les enseignes de Libreville sont prêtes à assumer la concurrence.



Libreville, quatre grandes enseignes se partagent le gros du marché de la rentrée scolaire. Nous avons parcouru ces quatre magasins pour comparer l'offre et le prix des fournitures demandées pour deux classes du primaire (moyenne section) et du secondaire (6^e) à Libreville. En raison de l'impossibilité pour nous d'attendre le réassortiment total des différentes enseignes pour la rentrée scolaire, nous avons sélectionné un panel d'articles déjà disponibles et relevé les prix relatifs aux fournitures demandées par les établissements scolaires de Libreville. Dans les deux tableaux présentés, vous constaterez

Des prix sensiblement identiques sur les trousseaux, mais des différences de tarifs notables sur certaines classes d'articles.

que si le prix des trousseaux est sensiblement similaire dans les différentes enseignes (malgré les préjugés sur la cherté de certaines enseignes), ces magasins se différencient par les prix pratiqués sur certaines classes d'articles. Par exemple le choix de cahier le plus vaste et le plus compétitif se retrouve chez Géant CK2, alors que pour les sacs et cartables, vous trouverez votre bonheur à des prix défiant toute concurrence chez Centr'Affaires. Reste à trouver le bon jour pour aller faire vos courses de rentrée scolaire. Rien de plus fatigant que de se frayer un passage dans des rayons bondés pendant plusieurs heures pour trouver la gomme ou le stylo manquant. Sachez que chez Gabon Meca la période de haute affluente se situe entre le 15 septembre et le 20 octobre, alors qu'elle s'échelonne plutôt entre le 1^{er} septembre et le 30 octobre chez Centr'Affaires. Dans tous les cas, les magasins réassortissent leurs rayons de

fournitures scolaires dès la fin des fêtes du 17 août. Dès le 20 août, vous pouvez donc déjà aller faire vos courses, ce qui vous évitera la cohue de début septembre. En effet, seuls les quelques établissements français et conventionnés débutent l'année scolaire début septembre,

alors que les cours publics et privés gabonais débutent en général début octobre.

Diego ESSANDONE

Aperçu comparatif de fournitures pour le cycle primaire (Libreville, moyenne section)

| | GABON MECA* | CENTR'AFFAIRES* | GEANT CK2* | MBOLO* |
|--------------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| Cartable | 14 700 | 8 990 | 3 280 | 25 000 |
| Gourde | ND ⁽¹⁾ | 3 990 | 4 725 | 5 000 |
| Papier Canson blanc | 1 890 | 2 990 | 2 650 | 2 650 |
| 2 pochettes de papier Canson couleur | 8 570 (4 285 x 2) | 4 580 (2690 x 2) | ND ⁽¹⁾ | 8 500 (4250 x 2) |
| 5 crayons à papier | 230 | ND | 700 | 650 |
| 24 crayons de couleur | 2 000 | ND | 2 580 | 990 (18 crayons) |
| Paire de ciseaux à bout rond | 795 | 790 | 520 | 990 |
| Trousse | 3 000 | 1 990 | 1 000 | 3 790 |
| Taille-crayon | 275 | 450 | 830 | 450 |
| Boîte de gouache | 2 450 | 1 990 | 7 900 | 2 690 |
| 3 pincesaux | 720 (240 x 3) | 1 190 (390 X 3) | 1 990 | 4 950 |
| Chemise cartonnée avec élastique | 680 | 590 | 680 | 950 |
| Cahier double ligne | 250 | 90 | 80 | 310 |

* Prix en francs CFA, collectés entre le 12 et le 25 août 2010. ⁽¹⁾ Pas encore en rayon lors de notre visite.

Aperçu comparatif de fournitures pour le cycle secondaire (Libreville, 6^e)

| | GABON MECA* | CENTR'AFFAIRES* | GEANT CK2* | MBOLO* |
|-------------------------------|-------------------|------------------|------------------|----------------|
| Sac | 19 400 | 9 990 | 12 300 | 20 000 |
| Trousse | 3 000 | 1 490 | | 1 190 |
| 3 classeurs A4 | 6 800 (1 700 x 4) | 5 670 (1890 X 3) | 8 640 (2880 X 3) | 4470 (1490X3) |
| Chemise cartonnée | 680 | 590 | 680 | 950 |
| Papier calque | 2175 | 4990 | 5170 | 3150 |
| Papier millimétré | 5980 | 2790 | 2060 | 2990 |
| Cahier de texte | 1985 | 1990 | 2165 | 950 |
| Règle 20 cm | 160 | 490 | 2570 | 490 |
| Equerre | 330 | 220 | 640 | 490 |
| 7 cahiers A4 Seyes, 192 pages | 9940 (1420x7) | 4900 (700x7) | 4060 (580x7) | 25130 (3590x7) |

* Prix en francs CFA, collectés entre le 12 et le 25 août 2010.

VOYAGE D'AFFAIRES

Casablanca : affaire et tourisme, un tout en un



Casablanca est la plus grande ville du Maroc et aussi la plus dense. Dotée d'infrastructures de transport performantes, elle est également attractive sur le plan touristique.

Rendue légendaire par le cinéma hollywoodien, Casablanca regorge d'énormes potentialités tant au niveau des affaires qu'au niveau du tourisme. Cette ville, première métropole du Maghreb et aussi capitale économique du Maroc, est connue pour son architecture ultramoderne inspirée des architectures française et californienne. Forte de son expérience et de ses infrastructures de pointe, Casablanca offre tous les avantages pour un voyage d'affaires et de tourisme réussi. Si vous êtes tenté d'y aller, ces quelques renseignements vous seront utiles pour un séjour agréable. Ville à l'allure européenne sur sol africain, littéralement appelé « Maison blanche », Casablanca est la plus grande et la plus dense ville du Maroc. Elle est située sur la côte Atlantique, à 80 kilomètres de Rabat, la capitale administrative. Casablanca est dotée d'un climat atlantique océanique comparable à ceux de San Francisco, San-

tiago du Chili, ou encore Melbourne en Australie. Ce climat lui confère une température modérée tout au long de l'année avec une moyenne de 21,6 °C.

Pourquoi y aller ?

Casablanca attire à elle seule 48% des investisseurs pour le Maroc et emploie 39% de la population active. Elle abrite environ 60% des entreprises de pointe du Maroc et la majorité des banques y sont rassemblées. Casablanca dispose du plus grand port de l'Afrique du Nord. Elle bénéficie d'un réseau routier et aérien extrêmement développé, rendant l'accès et la circulation aisé et s'ouvrant sur les autres villes, notamment Rabat, Agadir et Marrakech, la première ville touristique du pays. Le célèbre aéroport Mohammed V, de renommée internationale ; le réseau express régional ; le métro ; le tramway et autres lui confèrent une place privilégiée dans le

La capitale économique du Royaume chérifien permet de concilier les nécessités du voyage d'affaires et le plaisir de la découverte d'une ville aux multiples attraits touristiques.

monde des affaires. Au-delà, Casablanca, troisième ville touristique du Maroc après Marrakech et Agadir, regorge d'importants sites touristiques pour passer de bonnes vacances ou se détendre. Le Twin Center (les deux tours jumelles), la corniche et ses belles plages « Ain Diab », Le Megarama (le plus grand complexe cinématographique de l'Afrique), le marché aux puces sont une belle illustration de ce patrimoine touristique. L'Etat marocain a institué des facilités douanières afin de faciliter l'importation et l'exportation des objets sur le territoire local.

ciaux ou, bien sûr, les sites touristiques. C'est pourquoi on verra des hôtels dans les bâtiments du Twin Center, à la corniche « Ain Diab », non loin de la magnifique mosquée Hassan II et autres. La nuitée varie de 34 500 FCFA à 100 000 FCFA selon les commodités et services offerts (voir dans l'encadré ci-dessous quelques fiches pratiques des hôtels recommandés pour un séjour agréable).

PROSPER KOFFI

Casablanca, CARNET DE BORD



| | |
|------------------|-------------------------------------|
| Superficie : | 323 km ² |
| Population : | 3 269 962 hab. |
| Langue : | arabe |
| Monnaie : | dirham (1 dirham = 57,75424 FCFA) |
| Fuseau horaire : | GMT + 0 (heure d'été 2010 = GMT +1) |

Comment s'y rendre ?

Selon les dispositions générales des conditions d'entrées aux Maroc, les ressortissants étrangers de certains pays sont dispensés de la demande de visa. Le Gabon en fait partie. Cependant, un passeport en cours de validité est obligatoire. De toutes les agences de voyage, Royal Air Maroc semble la plus sûre et la moins épuisante. Elle propose des vols directs Libreville-Casablanca-Libreville en classe économique pour un séjour maximal d'un mois à 555 000 francs CFA.

Où se loger ?

La plupart des grands complexes hôteliers du Maroc se trouvent à Casablanca. Le groupe Accor est fortement implanté avec ses marques Ibis et Novotel. Une des particularités de cette ville est la présence d'un ou plusieurs hôtels dans les lieux de forte fréquentation comme les centres commer-

seulement 34 950 FCFA. Faisant partie du groupe Accor, il offre un service digne du savoir-faire de ce groupe en matière hôtelière. Cet hôtel est conseillé à ceux qui disposent d'une petite bourse mais qui souhaitent profiter d'un cadre confortable pour un repos bien mérité. - La Colline li Sidi Maarouf, Route De Nouasser, 20190 Casablanca

Golden Tulip Farah Casablanca

Hôtel 5 étoiles, Golden Tulip Farah est réputé pour son confort extrême et son niveau de service de qualité. Cet établissement dispose de tout ce dont vous avez besoin pour ne pas voir ailleurs. Piscine, centre d'affaires, boutiques, club de remise en forme, salle de massage, terrain de golf, tennis de table, restaurants proposant plusieurs spécialités, accès Internet, télévision par satellite et bien d'autres. La nuitée à partir de 96 850 FCFA. - 160, Av des Forces Armées Royales, Casablanca

Notre choix d'hôtels à Casablanca

Hôtel Novotel Casablanca City Center

Situé en plein centre-ville, cet hôtel 4 étoiles à l'architecture ultramoderne fait partie du patrimoine des hôtels du groupe Accor. Il dispose de 281 chambres et 8 suites. Le Novotel donne sur l'ancienne Médina et la mosquée Hassan II. Le séjour dans cet établissement vous fera bénéficier d'un service traiteur international assorti de la connexion Internet et la télévision par satellite dans les chambres. Cet hôtel est conseillé pour les séminaires et conférences grâce à ses salles entièrement équipées de la dernière technologie. La nuitée s'élève à 53 950 FCFA et plus selon les services offerts. - A l'angle des rues Zaid-Ouhmad et Sidi-Belyout, 20190 Casablanca

Hôtel Club Val d'Anfa

Non loin des belles plages de la corniche et à proximité du stade Mohammed V et du Twin Center, voici un endroit idéal et particulièrement conseillé pour un séjour à Casablanca. Cet établissement offre tout pour ravir celui qui s'y essaie. Des infrastructures de pointe (une piscine extérieure, une piscine pour enfants, salles de massages et de soins corporels, salon de coiffure) et un service très intéressant (petit déjeuner gratuit, connexion Internet sans fil gratuit, etc. Le lieu inclut également un centre d'affaires. La nuitée commence à partir de 117 000 FCFA et plus. - Angle Bd de l'Océan-Atlantique &, Bd de La Corniche, Ain Diab, Casablanca, 20000

Hôtel IBIS Casablanca Sidi Maarouf

Cet hôtel 3 étoiles est situé dans le quartier des affaires et à la particularité d'être peu coûteux. La nuitée s'élève à

TO HONOUR



CHIVAS
LIVE WITH CHIVALRY



Pernod Ricard Gabon

BP 6415 LIBREVILLE - BATTERIE IV (FACE EL RAPHA)
Jean-Dominique MARCIREAU +241 07 07 73 41 - Christian NDONG +241 07 57 38 52 / prigabon09@yahoo.fr
www.pernod-ricard.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.